



**HAL**  
open science

# REGARD CROISE SUR NOTRE-DAME DE PARIS POUR REVISITER UN PATRIMOINE SINISTRE. De la cathédrale médiévale à l’imaginaire collectif de Victor Hugo

Fabienne Féraud, Pierre Vauclare

► **To cite this version:**

Fabienne Féraud, Pierre Vauclare. REGARD CROISE SUR NOTRE-DAME DE PARIS POUR REVISITER UN PATRIMOINE SINISTRE. De la cathédrale médiévale à l’imaginaire collectif de Victor Hugo. 2021. hal-03212709

**HAL Id: hal-03212709**

**<https://hal.science/hal-03212709>**

Preprint submitted on 29 Apr 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

# REGARD CROISE SUR NOTRE-DAME DE PARIS POUR REVISITER UN PATRIMOINE SINISTRE

De la cathédrale médiévale à l'imaginaire collectif de Victor Hugo

F. Féraud<sup>†\*</sup> & P. Vauclare<sup>\*‡</sup>

*Cette revue générale a été construite pour offrir, à un public composé de spécialistes ou encore de simples curieux ou passionnés, un regard prismatique et dynamique de Notre-Dame de Paris. Par cette approche « moderne », les auteurs ont voulu revisiter Notre-Dame sous trois prismes distincts relevant à la fois des vecteurs socio-culturels, des vecteurs économiques et socio-professionnels, mais également des vecteurs humains étroitement liés au pouvoir et à l'histoire de France. Se sont ainsi dégagés les leviers qui ont permis à une cathédrale emblématique au destin national, patrimoine mondial de l'Humanité, de se construire dans la durée pour faire de sa complexité une richesse, un fabuleux héritage offert aux générations futures auxquelles elle se trouve confiée.*

*Remarque : Cette revue n'est en rien exhaustive et les auteurs ont dû faire des choix dans l'éclairage qu'ils ont voulu donner à Notre-Dame de Paris. Cliquez sur \* en note pour accéder à la bibliographie en ligne. Sur les cartes, cliquez sur 📍 pour accéder aux musées.*

*This general review is addressed to a large audience made up of specialists and connoisseurs in the aim to offer a prismatic and dynamic point of view on Notre-Dame de Paris. With a « modern » approach, authors wanted to see and revisit differently Notre-Dame de Paris under three prisms which are subject to the constraints of socio-cultural vectors, of economic and socio-professional vectors and of human vectors in relation with power and history of France. In this way, levers emerge. They have helped this emblematic cathedral, World Heritage, to endure through centuries. Moreover, different elements emerge also to understand the national character of this unique cathedral in the french landscape monuments. Moreover, they have transformed its complexity into richness and a wonderful heritage left to the future generations.*

*Note: This review isn't exhaustive at all ; authors had to make choices to create a particular light on Notre-Dame de Paris. Click on \* in the text to obtain books and articles on line. On the map, click on 📍 to access to the museum's collections.*

## INTRODUCTION

Le 15 avril 2019 annonce un drame, un tsunami historique pour un patrimoine de renommée internationale : Notre-Dame brûle et perd sa « forêt »<sup>1</sup>. Ravagé par les flammes, ce joyau d'une

rareté inestimable nous apparut comme en état de fusion<sup>2</sup>, mais aussi déchiré par deux gouffres béants

<sup>†</sup> Auteur principal. Ancienne élève diplômée en troisième cycle de l'Ecole du Louvre. Chercheuse en Archéologie, Histoire, Histoire de l'Art médiéval de formation. \*E-mail : feraudfabienne@free.fr

<sup>\*‡</sup> Co-auteur. Docteur en biologie. Chercheur dans les sciences du vivant au sein d'un organisme public de recherche française.

Idée originale conçue, formulée et cadrée par F.F. pour un regard transdisciplinaire, puis complétée et réaménagée par P.V. pour une meilleure accessibilité et pédagogie interdisciplinaire.

<sup>1</sup> Sur le sujet quelques références :

FROMONT R., TRENTESAUX C., \*« Le relevé des charpentes médiévales de la cathédrale Notre-Dame de Paris : approche pour une nouvelle lecture », *Charpentes et couvertures, Monumental*, Semestriel 1, Ed. du Patrimoine, 2016, pp. 70-77. ; LAMBERT G.-N., HOFFSUMMER P., BERNARD V. & CHEVRIER V., \*« Note sur l'étude dendrochronologique de la charpente de Notre-Dame de Paris », *Approche diachronique et Regards croisés : Archéologie, Dendrochronologie et Environnement (ARCADE), Colloque du 10-11 avril 2014, Aix-en-Provence*, Direction régionale des Affaires Culturelles de Provence-Alpes-

Côte d'Azur, 2019, pp. 201-204. ; CHEVRIER V., *La Charpente de la cathédrale Notre-Dame de Paris à travers la dendrochronologie*, mémoire de DEA sous la direction de PRACHE A. & LAMBERT G.-N., Université de Paris-Sorbonne, Paris IV, 1995. ; COURTENAY T.-L., « Viollet-le-Duc et la flèche de Notre-Dame de Paris : la charpente gothique aux XIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles », *Journal d'histoire de l'architecture*, 2, 1989, pp. 53-68. ; AUBERT M., \*« La charpente de Notre-Dame de Paris », *Congrès archéologique de France 1909*, 82<sup>e</sup> session, 1920, pp. 397-406.

<sup>2</sup> Information concernant les températures endurées par les structures de Notre-Dame de Paris : DELDICQUE D. & ROUZAUD J.-N., \*« Temperatures reached by the roof structure of Notre-Dame de Paris in the fire of April 15th 2019 determined by Raman paleothermometry », *Comptes Rendus. Géoscience. Sciences de la Planète*, T. 352, n°1, 2020, pp. 7-18. Concernant l'intervention de sauvetage effectuée sur Notre-Dame de Paris, la publication hors-série des Pompiers de Paris reste une source particulièrement bien illustrée et précise destinée à un large public : COLL., \**Notre-Dame de Paris. Au cœur d'une opération hors-norme. Allo Dix huit. Le magazine officiel des Pompiers de Paris*, (mai-juin) 2019. L'incendie aura nécessité le déploiement de plus de 600 pompiers de la Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris, assistés de dessinateurs opérationnels et armés entre

causés par l'effondrement de sa flèche. Nous avons alors vu la vulnérabilité de cette vieille Dame avec douleur, elle qui était restée debout à travers les siècles et la véhémence des hommes, elle qui fut chantée, portée, construite par ceux qui avaient su lui rendre hommage.

Dès le sinistre s'organisa les premiers secours qui annoncèrent l'ouverture d'un extraordinaire chantier de restauration. L'année suivante, fut celle des contrastes sur fond de pandémie mondiale<sup>3</sup>, avec deux événements majeurs relatifs à Notre-Dame de Paris après son sinistre : la disparition de l'un de ses plus éminents spécialistes, Alain Erlande-Brandenburg<sup>4</sup>, et la naissance du premier colloque scientifique et interdisciplinaire sur le chantier de reconstruction<sup>5</sup>.

Ainsi, poser un regard croisé sur cette œuvre blessée s'imposa comme une évidence pour lui redonner vie, et mieux l'accompagner dans ce XXI<sup>e</sup> siècle qui lui laisse d'ores et déjà de profonds stigmates, car finalement cette vieille Dame à l'âge si honorable fait partie de notre héritage, collectif et individuel.

A travers un voyage culturel, dans le temps et dans l'espace, cette revue offre un regard prismatique autour d'un diamant inestimable, chef d'œuvre de l'art gothique médiéval. Ainsi, nous nous intéressons aux vecteurs socio-culturels, aux vecteurs économiques et socio-professionnelles, et enfin aux vecteurs humains souvent partagés entre pouvoir et l'histoire avec un grand « H ».

---

autres de 18 lances à incendie et d'un robot d'extinction (REX). Ce modèle s'appelle *Collossus* et reste produit par une jeune entreprise française, *Shark Robotics*, spécialisée dans la robotique d'intervention terrestre.

<sup>3</sup> **CANQUE B.**, \*« COVID : Retour sur une pandémie », *Numéro spécial COVID-19, Ephéméride*, 14, 2020, pp. 26-29. ; **CUI J. et al.**, \*« Origin and evolution of pathogenic coronaviruses », *Nature reviews, Microbiology*, 17, march 2019, pp. 1981-192. ; \*« COVID-19 is marathon, not a sprint », *Nature Human Behaviour*, 5, January 2021, p. 1.

<sup>4</sup> **COUSTIN (DE), F.**, \*« Hommage à Alain Erlande-Brandenburg », *Millefleurs*, 29, 2020, pp. 4-5. Quelques références d'ouvrages et articles écrits sur Notre-Dame de Paris par Alain Erlande-Brandenburg : **ERLANDE-BRANDENBURG A.**, « Notre-Dame de Paris », *L'élan des cathédrales*, Ed. Gisserot J.-P., Paris, 2002, pp. 8-35. ; **ID.**, *Notre-Dame de Paris*, Ed. La Martinière, Paris, 2019 [1997]. ; **ID.**, \* « Nouvelles remarques sur le portail central de Notre-Dame de Paris », *Bulletin monumental*, T. 132, n°4, 1974, pp. 287-296.

<sup>5</sup> \*Le colloque interdisciplinaire [retransmis en streaming], « Chantier scientifique Notre-Dame – Etat des lieux et perspectives » s'est tenu les lundi 19 octobre et mardi 20 octobre à l'*Institut National du Patrimoine* sous l'égide du CNRS en partenariat avec le *Ministère de la Culture*.

## A – LE MONDE LITTÉRAIRE ET CULTUREL POUR UN RAYONNEMENT PAR-DELÀ LES FRONTIÈRES.

### 1) Victor Hugo : un écrivain qui fit renaître le phénix de ses cendres<sup>6</sup>.

Alors que les menaces de démolitions au profit d'une carrière de pierre grondent<sup>7</sup>, Victor Hugo écrit son roman éponyme : *Notre-Dame de Paris*, publié en 1831<sup>8</sup>. Il est accusé à l'époque de plagia aux vues des nombreux emprunts décelés dans ses écrits<sup>9</sup>. Mais, comme le dirent certains de ses contemporains, son génie aura été de créer une œuvre originale tout en s'appropriant certains passages d'œuvres mémorables et d'autres<sup>10</sup>, de moindres amplitudes que l'histoire aurait oublié. Mais surtout, cela démontre que Victor Hugo s'était formidablement bien documenté<sup>11</sup> si bien qu'il contribua à l'émergence d'une conscience patrimoniale<sup>12</sup>. Notre-

---

<sup>6</sup> Cette image est volontairement empruntée au *Bestiaire* dont le genre littéraire était particulièrement apprécié au Moyen Age. Sur le sujet, se référer à : **BARTHELEMY L'ANGLAIS**, *Livre des propriétés des choses*, Bibliothèque nationale de France. Département des Manuscrits français 136, fol. 20. ; *Bestiaire d'Amours*. Bibliothèque nationale de France. Département des Manuscrits français 1951 fol. 13.

<sup>7</sup> Déjà l'Arrêté du 2 brumaire an II (23 octobre 1793) de la Commune de Paris faisait savoir : « Le Conseil, considérant qu'il est de son devoir de faire disparaître tous les monuments qui alimenteraient les préjugés religieux et ceux qui rappellent la mémoire exécrationnelle des rois. Arrête que dans huit jours, les gothiques simulacres des rois de France, qui sont placés en haut du portail de Notre-Dame, seront renversés et détruits. » Ainsi, en 1793, sera ordonnée la destruction de la galerie des Rois de Juda à Notre-Dame de Paris. L'état de la cathédrale était tel qu'il fut effectivement question d'une démolition complète au profit d'une carrière quelques années plus tard. Lire : **REAU L.**, *Histoire du vandalisme. Les monuments détruits de l'Art français*, Ed. Hachette, Paris, 1959, pp. 295-296. En 1994, une version revue et augmentée par **FLEURY M.** et par **LEPROUX G.-M.** a été publiée aux éditions Robert Laffont. ; **ERLANDE-BRANDENBURG A. & KIMPEL D.**, \* « La statuaire de Notre-Dame de Paris avant les destructions révolutionnaires », *Bulletin Monumental*, T. 136, n°3, 1978, pp. 213-266.

<sup>8</sup> Editée par la Librairie Charles Gosselin à Paris, l'œuvre est publiée en deux volumes in-8 et tirée à 1100 exemplaires.

<sup>9</sup> L'un des très rares articles abordant le sujet demeure : **JARNAC P.**, « Plagiat ou imitation », *Les dossiers de l'histoire*, 54, (mai-juin) 1985, pp. 20-23.

<sup>10</sup> *Ibidem*.

<sup>11</sup> *Ibidem*.

<sup>12</sup> Dans deux pamphlets successifs, « *Note sur la destruction des monuments de France (1825)* » et « *Guerre aux démolisseurs (1832)* », Victor Hugo préconise dans l'un la création d'une surveillance des monuments, et dénonce dans l'autre la position de l'État face au patrimoine et au vandalisme auquel il est soumis : **HUGO, V.**, « Guerre aux démolisseurs ! Pamphlets pour la sauvegarde du patrimoine », *Revue des Deux Mondes*, période initiale, 5, 1832, pp. 607-622. Victor Hugo apparaît ainsi comme un précurseur dans la sauvegarde des monuments historiques. Il impulsa par ailleurs l'idée d'un Inventaire et d'une Conservation des Monuments avant même que le ministre François Guizot n'ait créé le poste d'inspecteur où fut nommé en 1834 Prosper Mérimée.

Dame de Paris fut sauvée par la puissance de ses mots et fut portée dans le sillon du succès littéraire de ce best-seller moderne<sup>13</sup>.

Dans son roman historique où se mêlent drame, dimension politique et philosophique, Victor Hugo a su surtout jouer avec les ressorts qui pouvaient ranimer l'imaginaire médiéval à travers Notre-Dame et son parvis, les rues de Paris, la cour des Miracles, la traditionnelle fête des fous, les Mystères ainsi que les croyances entre alchimie et magie. Il faut dire que le Moyen Age connut un franc succès au XIX<sup>e</sup> siècle avec le néogothique<sup>14</sup>. Et, le décor médiéval a sans aucun doute contribué au succès de ce roman hugolien avec des personnages et des thèmes clefs<sup>15</sup>. Ce succès fut tel qu'il va projeter la cathédrale Notre-Dame de Paris au premier plan et contribuer à la sauver de la démolition. La panoplie de caractères<sup>16</sup> décrits dans son roman contribua aussi à impulser le succès international de Victor Hugo, parce qu'il s'agissait précisément d'une fresque humainement universelle.

La dimension internationale de Victor Hugo et celle de son roman, traduit en anglais sous le titre *The hunchback of Notre-Dame*<sup>17</sup>, vont servir de levier pour faire renaître de ses cendres ce monument

emblématique de notre histoire. L'écriture hugolienne va dépasser les frontières de la langue française emportant Notre-Dame avec elle. Dans son sillon, d'innombrables textes viennent faire écho, comme ceux de Rabelais autour des cloches de Notre-Dame<sup>18</sup>, ceux de Paul Claudel<sup>19</sup> avec le récit de sa conversion, ceux d'Apollinaire avec ses calligrammes<sup>20</sup>, ou encore comme ceux de Henry James<sup>21</sup> et d'Ernest Hemingway<sup>22</sup>, deux écrivains américains qui expriment leur attachement à Notre-Dame à travers leur œuvre. Mais, leurs mots parlant de Notre-Dame n'égalent pas avec autant de force ceux de Victor Hugo. Cependant, leurs écrits au style si unique ne cesseront d'enrichir l'anthologie littéraire de cet édifice devenu mythique.

## 2) Les adaptations théâtrales et cinématographiques des œuvres de Victor Hugo : Un autre éclairage sur Notre-Dame de Paris.

Tandis que la cote de popularité de l'œuvre de Victor Hugo explose en France au début du XX<sup>e</sup> siècle, une vague d'adaptation cinématographique de ses œuvres se fait entendre<sup>23</sup>. Les premières adaptations françaises de *Notre-Dame de Paris* au cinéma

<sup>13</sup> Nous ne donnerons pas le nombre d'exemplaires vendus de ce texte devenu mythique depuis 1831, mais nous tenions à citer sa lecture interprétée par André Dusselier qui nous immerge dans la tradition orale si chère au Moyen Age : *Notre-Dame de Paris de Victor Hugo lu par André Dusselier (4CD)*, Ed. Fremeaux et Associés, 1999.

<sup>14</sup> CALLIAS BEY M., \*« Les édifices néogothiques parisiens et leurs verrières : églises et chapelles catholiques », in *Le patrimoine religieux des XIXe et XXe siècles – 1<sup>er</sup> partie, Situ, revue des patrimoines*, 11, 2009, sp..

<sup>15</sup> D'un côté, une héroïne, une bohémienne : Esméralda. De l'autre, un anti-héro incarné par un bossu : Quasimodo. Nous avons ici le schéma archétypal de « *la Belle et la Bête* », dont les origines remontent aux fables de l'Antiquité : APULEE, *Les Métamorphoses ou l'Ane d'Or*, trad. par SERS O. & texte établi par ROBERTSON D.-S., Coll. Classiques en Poche, 82, Ed. Belles Lettres Paris, 2007. ; OVIDE, *Les Métamorphoses*, trad. par SERS O. & texte établi par LAFAYE G., Coll. Classiques en poche, 93, Ed. Les Belles Lettres, Paris, 2009. Pour comprendre la concordance entre personnages et décors architecturaux se référer à : LE MEN S., \*« De Notre-Dame de Paris au Stryge : l'invention d'une image », in LE MEN S. (Dir.), *Ceci tuera cela ? Livraisons d'Histoire et de l'Architecture*, 20, 2010, pp. 49-74. ; GLEIZES D., « Les Bohémiens dans les adaptations de Notre-Dame de Paris. Entre exploitation de l'altérité exotique et constitution du discours politique », in SARGA M., *Le Mythe des Bohémiens dans la littérature et les arts en Europe*, Coll. Histoire des Sciences humaines, Ed. L'Harmattan, 2008, pp. 271-291.

<sup>16</sup>Cf. note 15.

<sup>17</sup> Le titre de la version anglaise du roman hugolien refocalisa la cathédrale pour en faire le décor central. Est alors privilégiée la figure du sonneur de cloches. Les lumières se posent alors sur Quasimodo dans *Le Bossu de Notre-Dame*. Cette variante du roman originel donne ainsi naissance à une nouvelle variante avec ses multiples adaptations.

<sup>18</sup> RABELAIS F., « Chapitre 17. Comment Gargantua paya sa bien venue es Parisiens, et comment il print les grosses cloches de l'église nostre Dame. », *Gargantua, Œuvre complète*, coll. Intégrale, Ed. Seuil, Paris, 1973, pp. 88-90.

<sup>19</sup> CLAUDEL P., « *Ma conversion (1913)* », *Œuvres en prose*, Coll. La Pléiade, Ed. Gallimard, Paris, 1965, p. 1010.

<sup>20</sup> Le 3 mars 1915 est publié dans *Dar Mistral*, un petit journal zurichois, le poème intitulé le 2<sup>e</sup> *canonnier conducteur* où reste palpable un féroce sentiment anti-allemand. ; Cf. APOLLINAIRE A., *Calligrammes. Poèmes de la paix et de la guerre 1913-1916*, Coll. Poésie, Ed. Gallimard, Paris, 1966 [1918], pp. 75-76.

<sup>21</sup> Deux œuvres parlant de Notre-Dame de Paris sont à retenir, celui de « *The American* » et de celui « *Tragic Muse* », des œuvres qui ont sans aucun doute marqué des générations de jeunes américain(e)s venu(e)s séjourner dans la capitale française jusqu'à nos jours. JAMES H., *The American*, Penguin Books, New York, 1986, pp. 444-446. ; ID., *The tragic Muse*, vol. 1, A. M. Kelley Publisher, Fairfield, in *The novels and tales of Henry James*, vol. 7, Scribner's reprint, New York, 1976, pp. 174-176. Pour la version française, lire *Notre-Dame des écrivains, Raconter et rêver la cathédrale du Moyen Age à demain*, Coll. Folio classique, Ed. Gallimard, Paris, 2020, pp. 212-218.

<sup>22</sup> HEMINGWAY E., « Fiesta [The sun also rises] », *The essential Hemingway*, Ed. Penguin Books, Harmondsworth (Middlesex)/Ringwood (Victoria), 1964 [Ed. Jonathan Cape, 1947], pp. 10-189. Lire les passages sur Notre-Dame de Paris : *Ibidem*, p. 61 et p. 95. L'œuvre a été traduite en français sous la référence : ID., *Le soleil se lève aussi*, Coll. Blanche, Ed. Gallimard, 1933.

<sup>23</sup> GAMEL M. & SERCEAU M. (Dir.), *Le Victor Hugo des cinéastes, CinémAction*, 119, Ed. Corlet Diffusion, 2006. ; HUTTIN V., « Les œuvres choisies par le cinéma », *Les dossiers de l'histoire*, 54, (mai – juin) 1985, pp. 64-67. Article précieux, car faisant partie des premières études sur le sujet, mais comportant toutefois quelques errata notables.

arrivèrent en 1906 avec *La Esmeralda* d'Alice Guy<sup>24</sup>, puis en 1911 avec *Notre-Dame de Paris* d'Albert Capellani<sup>25</sup>. Cependant, il faudra attendre la période prolifique de 1924 à 1982 pour qu'émergent les grandes productions internationales. Les États Unis offrirent les premières adaptations d'envergure<sup>26</sup> des œuvres de Victor-Hugo qui permirent de maintenir le mythe de Notre-Dame de Paris. Parmi les plus connus, il y eut *The hunchback of Notre-Dame* produit en 1939 par William Dieterle<sup>27</sup>. Certes, le film resta notoire, mais essuya la fureur des « puristes » avec son adaptation qui prit quelques libertés sur la version originale du roman<sup>28</sup>. Ainsi, le film franco-italien de 1956 qui donna une version plus fidèle avec des acteurs internationaux, comme Gina Lollobrigida et Anthony Quinn, eut davantage de succès<sup>29</sup>. Et quarante ans plus tard, un film d'animation attira foule avec *Le Bossu de Notre-Dame* de Gary

Trousdale et de Kirk Wise, produit par les studios Walt Disney Pictures ; une création qui contribua à relancer la popularité de Notre-Dame de Paris dans les années 90<sup>30</sup>.

Certes, ces grandes productions cinématographiques marquèrent l'histoire du cinéma, mais elles ne peuvent occulter les toutes premières adaptations de ce roman, à savoir les productions de ballets<sup>31</sup> à Londres et d'opéras<sup>32</sup> à Paris. C'est précisément ce dernier genre artistique revisité par le succès des opéras-rock qui va relancer un siècle plus tard le renouveau international de Notre-Dame de Paris. Ainsi, la renommée de la cathédrale a été largement entretenue au XX<sup>e</sup> siècle par les grandes productions populaires et artistiques.

### 3) Les comédies musicales, une autre manière de maintenir un lien populaire avec Notre-Dame.

Avant l'avènement des comédies musicales à grands spectacles, il y eut une chanson ou plutôt une voix, celle bouleversante d'Edith Piaf sur un texte d'Eddy Marnay. Elle raisonne encore et nous plonge dans le Paris pittoresque de l'après-guerre. Nous sommes le 3 septembre 1952 avec un titre : « Notre-Dame de Paris »<sup>33</sup>. Peut-être ici le premier pas d'une longue aventure musicale qui va ouvrir la marche vers d'autres créations impulsées par les nouvelles générations de compositeurs et d'interprètes. Au bout du chemin, le spectacle de Notre-Dame de Paris<sup>34</sup> en 1998, installé au Palais des Congrès, en

<sup>24</sup> Court métrage sur le scénario de Frederic Shoberi avec la participation de Victorin Jasset qui exerça la position d'assistant-réalisateur auprès d'Alice Guy, avant qu'il ne soit lui-même réalisateur en 1912 du *Mystère du pont Notre-Dame*. ; **LUCA RAMON (De) I.**, *La pionera oculta : Alice Guy en el origen del cine*, Thesis, Dir. Ramón J.-M & Mendez Rubio A., Universitat de València. Departament de Teoria dels Llenguatges, 2011, 1881 p.

<sup>25</sup> Film produit par Art Pathé Frères sur un scénario de Michel Carré. Il reste remarquable dans sa distribution avec l'acteur Henry Krauss, issu du Théâtre de la Ville qui incarne Quasimodo tandis que l'actrice Stacia Napierkowska, ancienne étoile de l'Opéra comique de Paris, prit le rôle d'Esméralda. Sur le film lire : **JAQUES P.-E.**, \*« Notre-Dame de Paris. Entre histoire locale et analyse des modes de représentation », in GILI J. A. & Le ROY E. (Dir.), *Albert Capellani, de Vincennes à Fort Lee, 1895. Revue de l'association française de la recherche sur l'histoire du cinéma*, 68, 2012, pp. 31-43. ; **AMY DE LA BRETEQUE F.**, \*« Notre-Dame de Paris. A propos de la copie de la Cinémathèque euro-régionale Institut Jean-Vigo de Perpignan », *Ibidem*, pp. 45-55.

<sup>26</sup> **CONDE M.**, « Pour Esméralda : Notre-Dame de Paris au cinéma », in PRÉVOST, M. & HAMEL Y. (Dir.), *Victor Hugo (2003-1802). Images et transfigurations. Actes du colloque « Imago Hugolis » organisé par le Collège de sociocritique de Montréal*, Ed. Fides, 2003, Montréal, pp. 43-60.

<sup>27</sup> **DUMONT H.**, *William Dieterle : Un humaniste au pays du cinéma*, Ed. CNRS, Paris, 2002.

<sup>28</sup> Film produit par Radio-Keith Orpheum (RKO) Pathé sur une adaptation de Bruno Franck. L'acteur Charles Laughton joua le rôle de Quasimodo et l'actrice Maureen O'Hara, Esméralda.

**LASTER A.**, \*« Ceci tuera cela à l'écran », in LE MEN S. (Dir.), *Ceci tuera cela ? Livraisons d'Histoire et de l'Architecture*, 20, (2<sup>e</sup> semestre) 2010, pp. 35-48. ; **CAZANAVE C.**, « Le bénéfique tiraillement du médiéval et du moyen-âgeux dans le Notre-Dame de Paris de Victor Hugo et ses prolongements modernes », in BURLE-ERRECADE E. & NAUDET V. (Dir.), *Fantasmagories du Moyen Age. Entre médiéval et moyen-âgeux, Senefiance*, 56, 2010, pp. 107-117. ; **CONDE M.**, *Op. cit.*, p. 4-6.

<sup>29</sup> *Notre-Dame de Paris* : Film produit par Paris Film Production & Panitalia par le réalisateur Jean Delannoy sur le scénario et l'adaptation remarquée de Jean Aurenche et Jacques Prévert.

Sur le film lire : **CONDE M.**, *Op. cit.* ; **LASTER A.**, « Notre-Dame de Paris : Prévert et Hugo, mêmes combats », in AROUET C (Dir.), *Jacques Prévert qui êtes aux cioux, CinémAction*, 98, janvier 2001, pp. 134-143.

<sup>30</sup> **CAZANAVE A.**, *Op. cit.*

<sup>31</sup> Le premier ballet issu de l'adaptation du roman de *Notre-Dame de Paris* et s'appuyant sur le livret d'opéra d'*Esméralda* de 1836 est présenté au public en 1844 à Londres. Il fut composé par Joseph Perrot, alors maître de ballet au *Her Majesty's Theatre*. A dire vrai, Joseph Perrot avait exercé ses talents à l'*Opéra de Paris* avant de se lancer dans une carrière internationale, ce qui contribua vraisemblablement à faire connaître en Russie et en Italie cette autre adaptation du roman hugolien.

<sup>32</sup> Le 14 novembre 1836, le tout Paris assiste à la première adaptation à l'opéra du roman *Notre-Dame de Paris*. Son nom : *Esmeralda*. Il s'agit d'un livret d'opéra en 4 actes écrit par Victor Hugo, lui-même, sur une musique de Louise Bertin et sous la direction d'Hector Berlioz.

Lire la communication au Groupe Hugo (Université Paris VII) du 15 mai 2009 : **ANGER V.**, \* « La voix du livre de pierre : Victor Hugo et le livret d'opéra », publication numérique, 2009, sp.. Vinrent d'autres adaptations de cet opéra sous l'influence des représentations des ballets de Joseph Perrot. Elles viendront du compositeur russe, Alexandre Dargomyjski, en 1847 et du compositeur anglo-saxon, Arthur Goring Thomas en 1883.

<sup>33</sup> Pour les paroles lire : « Édith Piaf et Eddy Marnay. Notre-Dame de Paris (1952) », *Notre-Dame des écrivains : Raconter et rêver la cathédrale du Moyen Âge à demain*, Coll. Folio classique, Ed. Gallimard, Paris, pp. 285-287.

<sup>34</sup> **VIGEANT L.**, \*« Ô Notre-Dame... », *Don Quichotte au TNM, Jeu. Revue de Théâtre*, 89 (4), 1998, pp. 163-166.

première sur la capitale de l'Hexagone. C'était avec Luc Plamondon et Richard Cocciante pour la musique, et Gilles Maheu, pour la mise en scène<sup>35</sup>. A ce jour, plus de 11 millions de spectateurs avec des adaptations en 8 langues pour 20 pays. Le succès de cet œuvre artistique est international et assure à *Notre-Dame de Paris* une nouvelle jeunesse avec un succès populaire sans égal qui tend à consolider l'imaginaire collectif de l'œuvre de Victor Hugo, et ainsi à drainer toute une population de touriste vers l'Île de la Cité et Notre-Dame<sup>36</sup>.

Plus encore, l'immense succès de cette comédie musicale vint offrir un formidable support pédagogique auprès des scolaires francophones du monde entier<sup>37</sup>. En tant que langage universel, la musique permet à des élèves qui n'ont jamais eu accès aux œuvres d'entrer dans l'univers hugolien<sup>38</sup>. Ainsi, par une approche transversale, les enseignants ont pu travailler en littérature sur la poésie des mots, en philosophie pour se questionner sur les mécanismes du genre humain et leur complexité, mais également travailler en histoire médiévale autour de Paris avec l'Île de la Cité dominée par Notre-Dame et l'imaginaire qu'elle véhicule<sup>39</sup>. Le tout permettant de prolonger la Mémoire de ce patrimoine historique, joyau de la nation française, grâce à la jeunesse.

<sup>35</sup> *Ibidem.* ; Pour mieux comprendre la création artistique de Luc Plamondon : **GODBOUT J.**, *Plamondon, un cœur de rockeur : cent cinquante textes de chansons ; précédés d'un documentaire*, Coll. Paroles d'ici, Les Editions de l'Homme, Montréal, 1988. Se référer pour les partitions : **PLAMONDON L.**, *Notre-Dame de Paris*, Ed. Onze Music, Paris, 1999.

<sup>36</sup> Cf. note 137.

<sup>37</sup> **FINN T.-P.**, \*« Incorporating the "comédie-musicale" in the College French Classroom », *The French Review*, vol. 77, n°2, (Dec.) 2003 pp.302-309.

<sup>38</sup> **DENIELOU C.**, « Notre-Dame de Paris : Le spectacle comme outil pédagogique », *American Association of Teachers of French National*, 26, Sept. 2000, pp. 33-35.

Cet article tend à proposer une méthode pédagogique transversale via les Arts du spectacle et de la musique. Il s'agirait d'une approche pédagogique qui œuvre également pour le maintien de la culture et de la langue française en Amérique du nord en lien avec les lieux de mémoire. Cet outil contribuerait à faire pleinement entrer Notre-Dame de Paris non seulement dans une démarche de protection et de conservatoire des langues et identité (a)cadianes, mais aussi dans les sciences de l'Éducation prioritaire d'ici et d'ailleurs ; une politique de démocratisation scolaire destinée le plus souvent à une catégorie défavorisée.

<sup>39</sup> Avec un point de vue pédagogique complémentaire la plateforme Edusol du Ministère français de l'Éducation propose des dossiers thématiques relevant des sciences humaines autour de l'Histoire de l'Art, de l'Histoire et de l'Histoire de la construction ; le tout enrichi de ressources vidéo de l'Institut national de l'Audio-visuel. Dans cette même lignée, l'Académie de Paris en partenariat avec le Centre des monuments nationaux (CMN) complète son enseignement sur Notre-Dame de Paris via un dossier d'Architecture.

## **B – LES MUSÉES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX : DES ÎLOTS DE CONSERVATOIRES POUR DES COLLECTIONS PICTURALES ET ARCHÉOLOGIQUES SINGULIÈRES.**

### **1) Les Musées parisiens : Des conservatoires pour Notre-Dame.**

Les musées ont un triple rôle en présentant leur collection : la conservation, l'étude et la médiation des œuvres soutenue par des expositions permanentes ou temporaires. Ils restent donc de remarquables catalyseurs auprès du grand public. En ce sens, la capitale française offre un magnifique circuit muséal nous guidant sur les traces de Notre-Dame de Paris au gré des gravures, peintures, photographies et autres témoins de son temps (**Carte 1. Notre-Dame et les musées de Paris**).

Admirée par les artistes, les peintres ne cessèrent d'immortaliser Notre-Dame sous leurs pinceaux. Ils contribuèrent à lui donner des formes et des couleurs sous des lumières nouvelles qui jalonnèrent les grands courants de l'histoire de l'Art. Cela sera tout d'abord au Musée du Louvre, avec deux tableaux emblématiques de l'histoire nationale de la République française à laquelle est rattachée Notre-Dame de Paris. L'un décrit le fameux sacre de l'Empereur Napoléon I<sup>er</sup> de Jacques-Louis David et l'autre la Liberté incarnée par Marianne guidant le peuple d'Eugène de Delacroix<sup>41</sup> avec en fond de décor la silhouette de Notre-Dame avec ses deux beffrois.

Au Musée de l'Orangerie, nous découvrons une version colorée de sa façade peinte par Maurice Utrillo<sup>42</sup>. Quant au Musée d'Orsay, il expose une toile du néo-impressionniste Maximilien Luce<sup>43</sup> où se

<sup>40</sup> Titre : \**Sacre de l'empereur Napoléon I<sup>er</sup> et couronnement de l'impératrice Joséphine dans la cathédrale Notre-Dame de Paris, le 2 décembre 1804*. Technique : Huile sur toile. Dimension sans cadre : H. 6,21 m. ; L. 9,79 m.. Datation : 1806-1807. Numéro d'inventaire : INV. 3699.

Se reporter au catalogue d'exposition présentée au musée du Louvre du 21 octobre 2004 au 17 janvier 2005 : **LAVEISSIERE S. (Dir.)**, *Le Sacre de Napoléon peint par David*, Ed. 5 Continents, Paris, Milan, 2004. ; **LENTZ T. (Dir.)**, *Le Sacre de Napoléon*, Coll. Beaux livres, Ed. Nouveau Monde, Paris, 2003.

<sup>41</sup> Titre : \**Le 28 Juillet. La Liberté guidant le peuple (28 juillet 1830)*. Technique : Huile sur toile. Dimensions sans cadre : H. 2,60 m. ; L. 3,25 m. Datation : 1831. Numéro d'inventaire : R.F. 129.

**HADJINICOLAOU N.**, \*« La liberté guidant le peuple de Delacroix devant son premier public », *Les fonctions de l'art. Actes de la recherche en sciences sociales*, 28, (juin) 1979, pp. 3-26.

<sup>42</sup> Titre : \**Notre-Dame*. Technique : Huile sur carton. Dimensions sans cadre : H. 65 cm. ; L. 49 cm. Datation : 1909. Numéro d'inventaire : RF 1963-103.

<sup>43</sup> Titre : \**Le Quai Saint-Michel et Notre-Dame*. Technique : Huile sur toile. Dimensions sans cadre : H. 73,0 cm. ; L. 60,5 cm.. Datation : 1901. Numéro d'inventaire : RF 1981 14.

dresse Notre-Dame de Paris, vue depuis le quai Saint-Michel. Les jeux de lumière jouant par touche sur une large palette de roses et de bleutés la rende lumineuse. A contrario, sa vue du quai de la Tournelle du néerlandais Johan-Barthold Jongkind<sup>44</sup> apparaît plus académique, mais annonciatrice de l'impressionnisme avec ces marques fragmentées amplifiant les reflets sur la Seine. Le Musée Carnavalet, quant à lui, avec sa riche collection consacrée à Notre-Dame de Paris, permet aux visiteurs d'admirer quatre tableaux qui la présente sous différents angles : une vue intérieure de son architecture peinte par Jean-François Depelchin<sup>45</sup> pendant la Révolution française de 1789, une vue du quai de Montebello ouvrant sur le chevet peint par Emile Harrouart<sup>46</sup>, une autre vue du quai de la Tournelle pendant les terribles inondations de 1910 composée par Albert Pierson<sup>47</sup>, et enfin une vue sous la neige de Notre-Dame d'Albert Marquet, une toile marquée par des teintes de gris rompant avec la période fauviste de l'artiste<sup>48</sup>. Avec ces toiles, Notre-Dame de Paris s'inscrit alors dans la durée, comme éternelle.

Dans la continuité, se dessine un autre circuit fait de curiosités archéologiques et architecturales croisant l'actualité de Notre-Dame de Paris. Ainsi, la découverte en 1977<sup>49</sup> des vingt têtes des rois de

judas qui furent détruites lors de la Révolution française et qui surplombaient la façade occidentale de Notre-Dame fut un apport considérable dans la connaissance de la sculpture parisienne du XIII<sup>e</sup> siècle. Pour les admirer, une visite au Musée de Cluny, Musée national du Moyen Age, situé dans le quartier de la Sorbonne s'avère incontournable.

Mais, c'est au cœur de l'Île de la Cité et au pied de la noble Dame, que commence la visite la plus saisissante avec la Crypte archéologique. Y fut installé le 9 septembre 2020 un choix d'œuvres issues des collections du Musée Carnavalet pour une exposition : *Notre-Dame de Paris de Victor Hugo à Eugène Viollet-le-Duc*. Enfin, un détour au Musée de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine s'impose pour y admirer les remarquables moulages monumentaux de plâtre produits au XIX<sup>e</sup> siècle. Parmi eux, ceux de Notre-Dame de Paris dont celui du tympan du portail Saint-Etienne. Consacré aux trésors de l'architecture française, le musée offrit ainsi dès le 16 septembre 2020 une exposition-dossier, *Hommage à Notre-Dame*, où trônaient les sculptures miraculees d'Eugène Viollet-le-Duc, des sculptures originales de la flèche déposées le 11 avril 2020 pour restauration<sup>50</sup>. Parmi ces pièces monumentales, il y avait Saint Barthélémy, Saint Pierre, Saint Philippe, Saint Jude et Saint Simon, suivis dans une autre partie de la galerie, par Saint Paul et Saint Jacques le Mineur. Tous fraîchement restaurés. Encore en attente, se trouvaient l'aigle de Saint Jean l'Évangéliste au côté de l'ange de Saint Mathieu. Enfin, fut joint à la collection le coq reliquaire<sup>51</sup>, rescapé du brasier et placé non loin de la tête de Saint Thomas sous les traits d'Eugène Viollet-le-Duc.

Paradoxalement, dans ce parcours des musées parisiens, le regard des hommes d'ici bas vient à toucher des pièces autrefois destinées au ciel et aux hauteurs célestes du bâti.

<sup>44</sup> Titre : \**La Seine et Notre-Dame de Paris*. Technique : Huile sur toile. Dimensions sans cadre : H. 42,0 cm. ; L. 56,5 cm.. Datation : 1864. Numéro d'inventaire : RF 1972 20.

<sup>45</sup> Titre : \**Vue intérieure de Notre-Dame*. Technique : Huile sur bois. Dimensions sans cadre : H. 54 cm. ; L.: 61.5 cm.. ; Épaisseur : 3.5 cm.. Datation : 1789. Numéro d'inventaire : P 98.

<sup>46</sup> Titre : \**Le chevet de Notre-Dame, vu du quai de la Tournelle*. Technique : Huile sur bois. Dimensions sans cadre : H. 54 cm. L. 65 cm.. Datation : 1860. Numéro d'inventaire : P 359.

<sup>47</sup> Titre : \**Cathédrale Notre-Dame, vue du quai de la Tournelle, 30 janvier 1910, inondations de 1910, 4<sup>èmes</sup> et 5<sup>èmes</sup> arrondissements*. Technique : Huile sur bois. Dimensions sans cadre : H. 36.5 cm. ; L. 46 cm. ; Épaisseur : 4 cm.. Datation : 30 janvier 1910. Numéro d'inventaire : P 1022.

<sup>48</sup> Titre : \**Vue de Notre-Dame sous la neige*. Technique : Huile sur toile. Dimensions sans cadre : H. 81 cm. ; L. 65.5 cm.. Datation : Vers 1928. Numéro d'inventaire : P2326.

<sup>49</sup> Ont été découvertes 364 pièces à l'Hôtel Moreau, siège de la Banque française du commerce extérieur, rue de la Chaussée d'Antin. Sont remarquées 20 têtes de 65 cm. ; **FLEURY M.**, « Découverte de sculptures provenant de Notre-Dame de Paris, au siège de la Banque française du Commerce extérieur, 18 rue de la Chaussée-d'Antin (9<sup>e</sup>), *Commission du Vieux Paris*, Procès-verbal de la séance du 3 mai 1977, pp. 4-19. ; **ID.**, « Les sculptures de Notre-Dame de Paris découvertes en 1977 et 1978 », *Cahiers de la Rotonde*, 1, 1978, pp. 39-56. ; **COLL.**, *Éléments de statues retrouvés dans les soubassements de la Banque française du commerce extérieur à Notre-Dame de Paris*, 403, Laboratoire de recherche des monuments historiques, Champs-sur-Marne, octobre 1977. ; **ERLANDE BRANDENBURG A. & THIBAUDAT D.**, *Les sculptures de Notre-Dame de Paris au musée de Cluny*, Ed. RMN, Paris, 1982. ; Voir les notices en ligne de **DECTOT X.**, « La

galerie des rois de Notre-Dame de Paris », *Sculptures des XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, collection du musée de Cluny*, RMN.

<sup>50</sup> La flèche portait douze apôtres et quatre évangélistes, chacun de 3m50 et chacun pesant 150kg. Ces statues monumentales avaient été prises en charge pour une campagne de restauration par la SOCRA, acronyme pour désigner l'atelier français de *Restauration et conservation d'œuvres d'arts et monuments anciens*.

<sup>51</sup>Ce coq datant de 1935 avait été conçu par Adolphe Victor Geoffroy-Dechaume et réalisé par les Ateliers Monduit qui étaient spécialisés dans la plomberie d'art. Ce coq qui pesait alors 30 kg avant le sinistre avait préalablement rejoint l'atelier de restauration susdit.

## 2) Henri Matisse pour le bonheur des âmes voyageuses : De New-York à Madrid en passant par Soleure et par Lausanne.

Ce sont les collectionneurs privés et les musées du monde entier qui conservent avec soin la mémoire de Notre-Dame de Paris (**Carte 2. Notre-Dame dans les galeries et musées du monde**). Grâce, entre autres, aux innombrables toiles de Henri Matisse, les représentations de cet édifice hors de nos frontières restent donc inestimables et vont nous servir de fil conducteur à nos pérégrinations.

Ainsi, non loin des chutes du Niagara à la Albright Knox Art Gallery de la ville de Buffalo au bord des grands lacs, nous découvrons une esquisse de Notre-Dame<sup>52</sup> et un tableau de la cathédrale peinte en fin d'après midi<sup>53</sup> par Henri Matisse. De même, le Museum of Modern Art de New York, abrite un autre tableau peint par ce même artiste français. Il s'agit d'une vue inédite de la cathédrale où se mêlent polychromie des bleues et lignes géométriques de l'édifice<sup>54</sup>. Cette interprétation de Notre-Dame fait partie des innombrables vues composant une série parisienne datant de 1914.

En un saut de l'autre côté de l'Atlantique, au Musée des Arts de Soleure en Suisse, nous voici en présence d'une autre version de Notre-Dame, une version aux antipodes de la précédente, car figurative<sup>55</sup>. De là, après un détour par le Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne où se trouve une toile « jumelle » de Notre-Dame sous la neige d'Albert Marquet<sup>56</sup>, nous nous envolons vers l'Allemagne et plus exactement pour Essen en Rhénanie du nord pour se rendre au Musée Folkwang. Nous y découvrons une autre vue de Notre-Dame peinte depuis le Pont des Arts<sup>57</sup> par Paul Signac. Notre-Dame y apparaît au loin reconnaissable avec ses deux tours et son chevet, le tout baigné de

lumière et de couleurs où domine une large gamme de bleu et de rose. Et, nous finissons par une escapade à Madrid au Musée national Thyssen-Bornemisza pour aller à la rencontre de Gustave Loiseau et de son interprétation impressionniste de Notre-Dame de Paris<sup>58</sup>. Enfin, nous ne pouvons pas clôturer ce périple sans parler de deux expositions virtuelles présentant des sélections inédites d'œuvres représentant la cathédrale. La première intitulée *Notre-Dame dans la peinture du XV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle* et présentant des pièces de collections privées est organisée par Universal Museum of Art<sup>59</sup>. La seconde intitulée *Notre-Dame de Paris en plus de 100 œuvres* offrant un complément d'œuvres sur Notre-Dame de Paris est présentée par Paris Musée<sup>60</sup>.

## C - « RELIGARE » ET « RELEGERE »<sup>61</sup> : UN ESPACE SACRÉ FORT DE SON RAYONNEMENT POUR UNE COMMUNION DES PEUPLES.

### 1) Notre-Dame : Un lieu d'échanges économiques entre sacré et profane.

Dans une configuration générale, la cathédrale n'était pas seulement un espace sacré, mais aussi un lieu de rencontre et d'échanges où le négoce était roi. Dans le cas de Notre-Dame de Paris, son narthex avec son extension de 40m de profondeur et son parvis ont aussi fait de cette cathédrale un haut lieu des activités du commerce médiéval. Ce même commerce avait ses foires et ses marchés autour de la cathédrale. Ainsi, sur son parvis se déroulaient deux foires : la foire « aux lards, graisses et chairs de porcs », appelée également « foire aux jambons »<sup>62</sup> et la foire à l'oignon<sup>63</sup>. Ces

<sup>52</sup> Titre : \**Souvenirs of Notre-Dame*. Technique : Encre sur papier. Dimensions sans cadre : H. 16.51 cm. ; L. 13.02 cm.. Datation : 1902. Numéro d'inventaire : 1961:9.

<sup>53</sup>Titre : \**A Glimpse of Notre-Dame in the Late Afternoon+*. Technique : Huile sur toile. Dimensions sans cadre : H. 72.39 cm. ; L. 54.61 cm.. Datation : 1902. Numéro d'inventaire : 1927:24.

<sup>54</sup>Titre : \**View of Notre-Dame. Paris, quai Saint-Michel*. Technique : Huile sur toile. Dimensions sans cadre : H. 147.3 cm. ; L. 94.3 cm.. Datation : 1914. Numéro d'inventaire : 116.1975.

<sup>55</sup> Titre : *Notre-Dame de Paris*. Technique : Huile sur toile. Dimensions avec cadre : H.161,5 cm. ; L. 113 cm. ; Prof. 6 cm. Datation : 1914. Numéro d'inventaire : Nr. C 80.7.

<sup>56</sup> Cf. note 48. Titre : \**Notre-Dame, temps de neige*. Technique : Huile sur toile. Dimensions : non précisées. Datation : 1914. Numéro d'inventaire : 326.

<sup>57</sup> Titre : *Der Pont des Arts*. Technique : Huile sur toile. Dimensions sans cadre : H. 81 cm. ; L. 100,1 cm.. Datation : 1912. Numéro d'inventaire : Nr. G 159.

<sup>58</sup> Titre : *Vista de Notre-Dame*. Technique : Huile sur toile. Dimensions sans cadre : H. 60 cm. ; L. 60.3 cm.. Datation : 1911. Numéro d'inventaire : CTB.1998.61.

<sup>59</sup> Lien : \**Universal Museum of Art*.

<sup>60</sup> Lien : \**Les musées de la ville de Paris*.

<sup>61</sup> « Relegere », est un verbe latin qui signifie « cueillir » ou encore « rassembler ». Quant à « Relegare », il serait un néologisme latin qui signifie « (re-)lier » voire même « attacher ». Le choix de ces deux verbes reste volontaire, pour renforcer le caractère sacré intimement lié à la fonction des édifices cathédraux. Pour d'autres pistes de réflexion : **GREINER P.**, \*« La cathédrale Notre-Dame de Paris, vaisseau magnifiquement spirituel de la concordia », *Notre-Dame de Paris. Transversalités*, vol. 154, n°3, 2020, pp. 33-47.

<sup>62</sup> La foire aux lards commençait le mardi de la semaine Sainte et devait vraisemblablement relever de la corporation des Bouchers. Sur le métier des Bouchers, voir le manuscrit médiéval sur les métiers : *Règlements sur les arts et métiers de Paris, connus sous le nom de Livre des métiers d'Etienne Boileau*, 1301-1400, Bibliothèque nationale de France. Département des Manuscrits français, 24069. Pour les éditions imprimées : **BOILEAU E.**, \**Règlements sur les Arts et métiers de Paris, rédigés au XIII<sup>e</sup> siècle et connus sous le nom du Livre des métiers d'Étienne Boileau*, Depping G.-B. (Dir.), Coll. Documents inédits sur l'histoire de

foires étaient renforcées par des ramifications abondantes dont les réseaux ouvraient sur les grandes places européennes<sup>64</sup>. Au Moyen Âge, le parvis était un point névralgique de la vie socio-économique et donc le point zéro avant l'heure où naissait la toile du réseau économique et routier<sup>65</sup>.

Le parvis médiéval de Notre-Dame était, par ailleurs, un lieu populaire où se mêlaient prostituées, badauds sortis des tavernes avoisinantes et truands, une ambiance qui perdura au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles<sup>66</sup>. Ce parvis fut aussi un lieu de supplice et de souffrance pour les condamnés<sup>67</sup> avec son « Échelle

---

France, Ed. De Crapelet, Paris, 1837. ; **ID.**, \* *Les métiers et corporations de la ville de Paris : XIII<sup>e</sup> siècle. Le livre des métiers d'Étienne Boileau*, LESPINASSE (De) R. & BONNARDOT F. (Dir.), Coll. Histoire générale de Paris, Ed. Imprimerie nationale, Paris, 1879, pp. 266-272. ; **LESPINASSE R. (De)**, *Les métiers et corporations de la ville de Paris : XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles. Ordonnances générales, métiers de l'alimentation*, T. 1/3, Coll. Histoire générale de Paris, Ed. Imprimerie nationale, Paris, 1886, pp. 259-289. ; *Le Mesnager de Paris*, texte édité par BRERETON G.-E. & FERRIER J.-M., Coll. Lettres gothiques, Ed. Livre de poche, Paris, 1994, pp. 539-540.

Pour les études sur les métiers de bouchers de Paris et sur la paroisse Saint-Jacques de la Boucherie : **DESCAMPS B.**, \*« La toile [sociale] et la trame [urbaine] : la place des bouchers parisiens au Moyen Âge », in DELAVIGNE A.-H. & BOUDIER V. (Dir.), *Viande et architecture. L'espace de travail de la viande, de la mise à mort à la vente à l'époque moderne et contemporaine*, *Anthropology of food [Online]*, S13, 2019, sp. ; **FAGNIEZ G.**, \**Études sur l'industrie et la classe industrielles à Paris au XIII<sup>e</sup> et au XIV<sup>e</sup> s.*, Ed. Vieweg F, Paris, 1877 [réed. Slatkine : 1975], pp. 91-92. ; **BOURLET C.**, \*« Le Livre des métiers dit d'Étienne Boileau et la lente mise en place d'une législation écrite du travail à Paris (fin XIII<sup>e</sup>-début XIV<sup>e</sup> siècle) », *Médiévales*, 69, (automne) 2015, pp. 19-47. ; **TROCHE N.-M.**, \**La Tour de S.-Jacques-la-Boucherie ou Mémoire historique, archéologique et critique sur ce monument et sur sa restauration*, Ed. Julien, Lanier, Cosnard et Cie, Paris, 1857.

<sup>63</sup> La foire aux oignons s'ouvrait le jour de la fête de Notre-Dame de septembre et se terminait à la fin du mois. Selon les archives nationales (cote L 497, n° 126), le chapitre eut la volonté de la déplacer à l'Île Notre-Dame pour éviter des abus. Sur le sujet : **SAUVAL H.**, \*« Livre VI. Les foires de Paris », *Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris*, Paris, 1724 [réimp. Westmead, Gregg, 1969], vol. 1, pp. 660-670. ; **MÜLLER A.-F.**, \*« Vivre à l'ombre de la cathédrale : Les événements historiques et de la vie quotidienne, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », in *Autour de Notre-Dame*, A. ERLANDE-BRANDENBURG et al. (Dir.), Coll. Paris et son patrimoine, Ed. Action artistique de la Ville de Paris, Paris, 2003, pp. 166-173.

<sup>64</sup> **YANTE J.-M.**, \*« Le réseau des foires de Champagne (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles). Émergence, structuration et connexions », in BRESC H. (Dir.), *Réseaux politiques et économiques*, Éd. Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris, 2016, pp. 67-81.

<sup>65</sup> Le parvis de Notre-Dame de Paris est borné à 150 mètres de la façade. De là, part l'ensemble des routes nationales de France. **VINCENT R.**, \*« Les routes royales et leurs bornes milliaires », XYZ, 97, (4<sup>e</sup> trimestre) 2003, pp. 65-74.

<sup>66</sup> **MÜLLER A.-F.**, *Op. cit.* ; **PONTEAU-MAILLE J.**, \*« Notes sur le parvis Notre-Dame à Paris, des origines à 1748 », *Mélanges d'histoire de Paris : à la mémoire de Michel Fleury*, coll. Mémoire de France, Ed. Maisonneuve & Larose, Paris, 2004, pp. 17-39.

<sup>67</sup> Au Moyen Âge, le plus connu d'entre eux fut Jacques de Morlay, grand-maître du Temple, qui fut présenté sur le parvis en mars 1314. Lire : **JOSSERAND P.**, \*« En quête de Jacques de Molay,

de Justice », et plus tard son carcan<sup>68</sup>. Conjointement, le parvis fut également un lieu particulièrement riche de spectacles liturgiques médiévaux<sup>69</sup>, là même où naquit le théâtre moderne, celui qui fera revivre plus de 800 ans plus tard l'histoire de Notre-Dame de Paris sur les scènes nationales et internationales. Mais, Notre-Dame de Paris n'en était pas moins un haut lieu de réunions et d'échanges politiques. Ainsi, Philippe le Bel y réunira ses états généraux le 10 avril 1302<sup>70</sup>, les premiers de notre histoire de France.

Au cours de la transformation de ce patrimoine religieux, notre société contemporaine semblerait avoir oublié l'héritage profane et complexe qui faisait de Notre-Dame, un lieu entre deux mondes et un siège social animé, grouillant de vie. C'est cette vie qui a façonné au cours des siècles l'identité de cet édifice, en lui apportant cette dimension historique et sociale exceptionnelle. La foule de touristes arpentant Notre-Dame de Paris, venue du monde entier pour faire écho dans la nef, semble reconstituer cette effervescence d'autan. Malgré les problématiques de conservation posées par la surpopulation du site, c'est justement la notoriété internationale de Notre-Dame qui lui redonne cette dimension oubliée. Elle ravive l'équilibre subtil et fragile entre laïcité et croyances religieuses, et ceci dans un pays où séparations entre état et religion<sup>71</sup>, reste une clef de voûte de la

---

dernier grand-maître de l'ordre du Temple», *Medievalista*, 27, 2020, sp.. ; **KLUNCKER, K.**, « Die Templer : Geschichte und Geheimnis. Wolfgang Frommel zum Gedenken », *Zeitschrift für Religions- Und Geistesgeschichte*, vol. 41, n°3, 1989, pp. 215-247.

<sup>68</sup> **D'ARTAGNAN L.**, \*« Pour donner crainte et conservation de la juridiction : Les stratégies d'implantation des piloris au Moyen Âge », in COLAYE J. & QUILLET M. (Dir.), *Quel lieu choisir ? Implantation, représentation et mention de l'édifice et de l'objet (XI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.)*, *Actes des journées doctorales internationales, Amiens*, 2019, sp. ; **HECK C.**, « Représentation du pilori et justice épiscopale au croisillon sud de Notre-Dame », in FAVREAU R., DEBIES M.-H. (Dir.), *Iconographica, Mélanges offerts à Piotr Skubiszewski par ses amis, ses collègues, ses élèves*, Université de Poitiers, Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, 1999, Poitiers, pp. 115-122.

<sup>69</sup> Parmi les diverses scènes qui semblent à l'origine du théâtre (dramas liturgiques, miracles, mystères et jeux), se poursuivra à l'extérieur de Notre-Dame la « Fête des fous, ou fête des Innocents ». Cette fête ritualisée qui durait trois jours était inspirée des modèles liturgiques religieux dont les acteurs du moment faisaient une satire débridée profondément populaire au cours de laquelle les inversions de valeurs étaient maîtresses. **HEERS J.**, \*« Carnavals et fêtes des fous au moyen âge », *Cuadernos del CEMYR*, 2, 1994, pp. 167-181. ; **ID.**, *Fêtes des fous et carnavals*, Coll. Pluriel, Ed. Hachette. Paris, 2007 [1983].

<sup>70</sup> **BOUTARIC E.**, \*« Les premiers états généraux (1302-1314) », *Bibliothèque de l'École des Chartres*, 21, 1860, pp. 1-37.

<sup>71</sup>« Loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État », *Journal officiel de la République française*, n°0336, 11 déc. 1905, pp. 7205-7209.

République française.

## 2) Un haut lieu de la musique sacrée.

Notre-Dame fut incontestablement un centre intellectuel où se développa la musique sacrée<sup>72</sup>. Cette musique était enseignée parmi les Arts libéraux dont la Grammaire, la Rhétorique, la Dialectique, l'Arithmétique, la Géométrie et l'Astronomie<sup>73</sup>. En fait, tout commença au Haut moyen-âge avec sa *scuola*<sup>74</sup> et plus tard avec ses maîtres venus de toute l'Europe médiévale, attirés par ce qui deviendra l'une des composantes de l'Université de Paris<sup>75</sup>, considérée comme l'une des plus anciennes d'Europe. Ce fut dans l'espace liturgique de Notre-Dame que la musique resta la plus fortement présente et indissociable de son histoire. Parmi les courants, il y eût la musique polyphonique<sup>76</sup> qui trouva en Notre-Dame un réceptacle à la hauteur des plus grands maîtres. On y vit Maître Pérotin pour le XII<sup>e</sup> siècle<sup>77</sup>, Guillaume de Machaut pour le XIV<sup>e</sup> siècle<sup>78</sup>, Johannes

---

Lire plus spécifiquement : *Ibidem*, p. 7205. Art. 1 : « La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public. » ; **FROMONT M.**, \*« La liberté religieuse et le principe de laïcité en France », in GLENDON M.-A. & ZACHER H.-F. (Dir.), *Universal rights in a world of diversity. The case of religious freedom (29 april-3 may 2011)*, Pontifical academy of social sciences, Acta 17, Vatican, 2012, pp. 307-319.

<sup>72</sup> **DELAMARCHE C.**, « La musique sacrée », in VINGT-TROIS A. (Dir.), *Notre-Dame de Paris*, Coll. La Grâce d'une cathédrale, Ed. La Nuée bleue, Strasbourg, 2012, pp. 437-443.

<sup>73</sup> Sur la définition des Arts libéraux, le texte latin **MARTIANUS CAPELLA**, *De nuptiis philologiae et mercurii*, J. Willis, BSB B.G., Teubner Verlagsgesellschaft, Leipzig, 1983, reste incontournable.

<sup>74</sup> **GIRAUD C.**, « L'École cathédrale au XII<sup>e</sup> s. », in VINGT-TROIS A. (Dir.), *Notre-Dame de Paris*, Coll. La Grâce d'une cathédrale, Ed. La Nuée bleue, Strasbourg, 2012, pp. 407-412. ; ID., « La naissance d'intellectuels au XII<sup>e</sup> siècle », *Bulletin de la société de l'histoire de France*, 2010, pp. 23-37. ; **VERGER J.**, « Des écoles à l'université », *Revue d'histoire des facultés de droit, de la culture juridique, du monde des juristes et du livre juridique*, 28, 2008, pp. 181-193. ; **GABRIEL A.-L.**, \*« Les écoles de la cathédrale de Notre-Dame et le commencement de l'université de Paris », *Revue d'histoire de l'Église de France*, T. 50, n°147, 1964, pp. 73-98.

<sup>75</sup> **GABRIEL A.-L.**, *Op. cit.* ; **VERGER J.**, « Chapitre 9. L'université de Paris au Moyen Age (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle) », in BOVE B. & GAUVARD C. (Dir.), *Le Paris du Moyen Age*, Coll. Alpha, Ed. Belin, Paris, 2018, pp. 175-193.

<sup>76</sup> **KAPPLER C.**, \*« La prière chantée : de la polyphonie à Guillaume de Machaut », *La prière au Moyen Age. Littéraire et civilisation, Senefiance*, 10, 1981, pp. 347-346.

Œuvre en support audio : *Le règne de la Polyphonie (1200-1450). Ars antiqua : Ars nova (Œuvre de Pérotin, Guillaume de Machaut, Johannes Ockeghem et anonyme)*, Ed. Harmonia Mundi, 1999.

<sup>77</sup> En support audio : *Pérotin le Grand (1180-1236)*, Ed. Harmonic records, 1990. ; *Pérotin et l'École Notre-Dame*, Ed. Sounds Arts, 2004.

<sup>78</sup> Œuvre en support audio : *Messe Notre Dame à 4*, Ed. Harmonia mundi, 1988.

Ockeghem, compositeur flamand du XV<sup>e</sup> siècle<sup>79</sup> et Josquin des Près, le plus notoire pour la Renaissance<sup>80</sup>. Certes, cette musique polyphonique de Notre-Dame eut un rayonnement dans l'univers des intellectuels parisiens, mais aussi une large diffusion sur toute l'Europe. Et, ce rayonnement allait de pair avec l'essor des orgues de cathédrales qui ne cessèrent de se perfectionner et d'évoluer au grès des techniques durant les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Et, le grand orgue de Notre-Dame n'échappa en aucune manière à cette règle, puisqu'il fut reconstruit et entièrement repensé au XVIII<sup>e</sup> siècle par les facteurs François Thierry et François-Henri Clicquot<sup>81</sup>. Certes, par chance, ce chef-d'œuvre fut épargné par les flammes de 2019 même s'il reste à restaurer. Mais, son acoustique remarquable avec son large paysage sonore ne peut, hélas, plus être portée par l'architecture du chœur qui lui permettait de révéler ses performances grâce aux jeux sonores des espaces ogivaux. A dire vrai, Notre-Dame avait une résonance si singulière que l'on venait l'entendre et la ressentir grâce à ses orgues. Sa vibration sonore, héritage immatériel, venait enrichir l'atmosphère des lieux, une atmosphère couplée à la lumière diffusée par les vitraux<sup>82</sup>. Ces deux composantes sont l'âme de

---

<sup>79</sup> **VENDRIX P. (Dir.)**, *Johannes Ockeghem. Actes du XL<sup>e</sup> colloque international d'études humanistes (Tours 3-8 février 1997)*, Coll. Epitome musical, Klincksieck, Paris, 1998. ; **KRENEK E.**, *Johannes Ockeghem*, Sheed and Ward Press, New York, 1953. ; Œuvre en support audio : *Missa Cuiusvis Toni*, Ensemble Musica Nova, 2007.

<sup>80</sup> **FALLOWS D. (Dir.)**, *International Josquin Symposium at Roosevelt academy (Middelburg, 12-15 july 2009)*, Coll. Epitome musical, Brepols, Turnhout, 2009. ; **ELDEERS W. & HAEN F. (De) (Dir.)**, *Proceedings of the international Josquin Symposium : Utrecht 1986* Vereniging voor Nederlandse Muziekgeschiedenis, Utrecht, 1991.

<sup>81</sup> Il y eut au XVIII<sup>e</sup> siècle deux campagnes de réfection. La première entreprise entre 1730 et 1733, puis la seconde, en 1784, et ceci avec des approches différentes. La première va innover sur la base d'un remploi de pièces de l'orgue du XVII<sup>e</sup> siècle, tandis que la seconde va davantage se polariser sur l'augmentation de nouveaux éléments composant l'orgue. Lire : **LEFEBVRE P.**, « Les orgues », in VINGT-TROIS A. (Dir.), *Notre-Dame de Paris*, Coll. La Grâce d'une cathédrale, Ed. La Nuée bleue, Strasbourg, 2012, pp. 449-461. ; **HARDOUIN P.-J.**, *Notre-Dame de Paris : les orgues*, Ed. Association M. Sully, Paris, 1979. ; ID., *Le grand orgue de Notre-Dame de Paris*, Bärenreiter Verlag, Augsburg, 1973.

<sup>82</sup> Les vitraux préservés dont la rosace sud et nord datant respectivement de 1260 et 1270 ont été déposés par l'Atelier Parot. Sur les vitraux de Notre-Dame de Paris, voir : **BRISAC C., GRODECKI L. & Le CHEVALIER J.**, *Les vitraux de Notre-Dame de Paris*, Ed. Nouvelles éditions latines, Paris, 1981. ; **KRAUS H.**, « Notre-Dame's vanished medieval glass. I. The iconography », *Gazette des Beaux-Arts*, 68, 1966, pp. 131-148. ; **AUBERT M., GRODECKI L., LAFOND J. & VERRIER J.**, *Les vitraux de Notre-Dame de Paris et de la Chapelle de Paris*, Coll. Corpus Vitrearum mediæævi - France, vol. 1 : Département de la Seine, Ed. Caisse nationale des monuments historiques et Centre national de la Recherche scientifique, Paris, 1959.

Notre-Dame de Paris. C'est pour cette subtilité acoustique exceptionnelle et si rare que les visiteurs du monde entier venaient aussi écouter les spectacles de musique sacrée offerts par la Maîtrise de Notre-Dame de Paris<sup>83</sup> et de ses organistes<sup>84</sup>. Ici, l'on pense aux compositeurs étrangers Veljo Tormis et Arvo Pärt, deux estoniens dont les œuvres y avaient fait l'objet d'un concert en janvier 2016<sup>85</sup>. On pense également au compositeur américain, Steve Reich qui s'inspira pour son œuvre *Proverb* (1995)<sup>86</sup> de la polyphonie créée à Notre-Dame au XII<sup>e</sup> siècle. Par cette histoire musicale d'exception, héritage de son école-cathédrale, la musique au sein de Notre-Dame ne cesse de rayonner depuis 850 ans dans le monde entier, d'où l'enjeu des restaurations acoustiques qui demeurent des opérations de chirurgie fine pour sauver l'écho d'une voix<sup>87</sup>.

### 3) Un lieu de pèlerinage et de communion des peuples.

De Jérusalem à Paris, les chemins des reliques dessinent ceux des grands sanctuaires chrétiens<sup>88</sup>. Grâce à elles, Notre-Dame de Paris devient l'un d'eux<sup>89</sup>. Ainsi, la « Couronne sainte » conservée à la Sainte Chapelle rejoignit Notre-Dame et son Trésor le 10 août 1806<sup>90</sup>. Pour les chrétiens d'autrefois et pour

<sup>83</sup> L'histoire de la maîtrise de Notre-Dame de Paris est aussi ancienne que sa cathédrale. Comme elle, elle a su s'adapter dans le temps. Aujourd'hui, elle s'organise autour de l'association *Musique sacrée à Notre-Dame de Paris* créée en 1991 et permet ainsi de fédérer une grande diversité d'activités dont la formation de choristes.

<sup>84</sup> Parmi eux, Pierre Cochereau (1924-1984). Il participa par ailleurs aux premiers enregistrements mondiaux réalisés à Notre-Dame lors du VIII<sup>e</sup> centenaire de Notre-Dame de Paris en avril 1963, enregistrements édités sur support vinyle chez Philips dans la collection Trésors classiques.

<sup>85</sup> Leurs œuvres ont été interprétées par le Chœur d'enfants de Notre-Dame sous la direction d'Emilie Fleury, accompagné par Yves Castagnet à l'orgue.

<sup>86</sup> Composition d'une durée de 14 mn jouée pour voix et ensemble (3 sopranos, 2 ténors, vibrAPHONES et orgues électriques). Lire : REICH S., « Proverb », *Steve Reich/Beryl Korot*, Document de communication du Festival d'Automne à Paris, 7 p.

<sup>87</sup> KATZ B. F. G. & WEBER A., \*« An acoustic survey of the cathedrale Notre-Dame de Paris before and after the fire of 2019 »\*, *Acoustics*, 2, n° 4, 2020, pp. 791-802.

<sup>88</sup> DUBOIS J., « L'emplacement des premiers sanctuaires de Paris », *Journal des Savants*, 1, 1968, pp.5-44. ; FROLOW A., *La relique de la vraie Croix, recherches sur le développement d'un culte*, Institut français d' Études byzantines, Paris, 1961.

<sup>89</sup> BRESC-BAUTIER G., \*« L'envoi de la relique de la Vraie Croix à Notre-Dame de Paris en 1120 »\*, *Bibliothèque de l'école des chartes*, T. 129, livraison 2, 1971, pp. 387-397.

<sup>90</sup> Le premier reliquaire de 1806 préservait la couronne dans un cylindre de cristal de roche. Le deuxième de 1862, la conservait dans un cylindre de cristal de roche et d'argent doré. Le tout dans un style néo-gothique dessiné par Eugène Viollet-le-Duc. En 1896,

les catholiques d'aujourd'hui, Notre-Dame de Paris fut et reste un lieu de passage tout désigné pour les pèlerins du monde entier. Ainsi, en 2010, tous ceux qui voulaient voir cette couronne placée sous la protection des chevaliers du Saint Sépulcre de Jérusalem<sup>91</sup> pouvaient se présenter tous les premiers vendredis du mois et chaque vendredi de carême à 15H00, ou encore le Vendredi saint de 10h à 17h. Plus encore, depuis 1935 sous l'impulsion du cardinal Jean-Pierre Verdier<sup>92</sup>, le coq<sup>93</sup>, cet emblématique volatile au sommet de la flèche centrale<sup>94</sup>, pointait vers le ciel. Tel un reliquaire, il portait depuis un fragment de la « sainte couronne d'épine » accompagnée d'ossements de Saint Denis et de Sainte Geneviève, patrons de Paris ; le tout réparti et serti dans trois médaillons distincts. De part la richesse de son Trésor, Notre-Dame de Paris était devenue à elle seule un « monument-reliquaire ».

Ainsi, à travers Notre-Dame, le clergé a su perpétuer cette longue tradition médiévale des reliques, renforcée par le drainage de la notoriété internationale de cette cathédrale avec une portée politique et religieuse. On y observe inéluctablement l'omniprésence de ces deux dimensions. C'est là toute la complexité de la gestion de ce lieu charismatique, riche de ses multiples facettes ; une complexité où se mêlent politique et diplomatie autour d'un sanctuaire spirituellement rattaché au Saint siège, centre de la foi catholique. Notre-Dame devient alors l'un de ses phares en terre de France.

Et pourtant, Notre-Dame doit composer avec son temps pour se soumettre à la loi de la séparation de l'Eglise et de l'Etat<sup>95</sup> en mémoire à un peuple

le reliquaire est devenu un simple cylindre de cristal orné. Lire sur le sujet : MERCURI C., \*« Stat inter spinas liliium : le Lys de France et la couronne d'épines »\*, *Le Moyen Age*, vol. CX, n° 3-4, 2004, pp. 497-512. ; GOSSELIN J.-E.-A., \*« Notice historique et critique sur la sainte couronne d'épines de Notre Seigneur Jésus-Christ et sur les autres instruments de sa Passion qui se conserve dans l'église métropolitaine de Paris ; suivie de pièces justificatives »\*, Ed. A Le Clère, Paris, 1828.

<sup>91</sup> BRESC-BAUTIER G., *Op. cit.*.

<sup>92</sup> Originaire du territoire d'Occitanie, plus exactement de l'Aveyron et issu d'une famille modeste, Jean-Pierre Verdier fut le 22<sup>ème</sup> archevêque de Paris et fut nommé cardinal prêtre en 1929. Il marqua son temps par ses chantiers de construction pour promouvoir la foi chrétienne à travers une association, *l'œuvre des chantiers du Cardinal*, qui continue son travail depuis 1931.

<sup>93</sup> Cf. note 51.

<sup>94</sup> La flèche culminait à 96 mètres de hauteur avec ses 500 tonnes de bois et 250 tonnes de plomb. Cette œuvre fut une prouesse technique pour l'époque, une prouesse signée Eugène Viollet-le-Duc pour remplacer la première flèche qui datait de 1250. Elle servait alors de clocher abritant au XVII<sup>e</sup> siècle 5 cloches et fut démontée au XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>95</sup>« Loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Eglises et de l'Etat », *Op. cit.* ; FROMONT M., *Op. cit.* ; Cf. note 71.

lourdement meurtri par les guerres de religion<sup>96</sup>. C'est ce qui fait toute la richesse de Notre-Dame de Paris qui a su s'adapter à son temps et c'est également ce qui fait d'elle un haut lieu du catholicisme et du dialogue inter-religieux. Lors de l'incendie de 2019, les multiples témoignages ont permis de faire à nouveau tomber toutes les frontières dans une fraternité des peuples. Là, la communauté musulmane de France à travers Dalil Boubakeur, recteur de la Grande mosquée de Paris, a voulu apporter son soutien aux chrétiens<sup>97</sup>. Il est suivi par Union des mosquées de France qui en appelle au don<sup>98</sup>. En effet, Notre-Dame de Paris est consacrée au culte marial, et donc à Marie c'est-à-dire, Maryam (en arabe : مريم), figure commune au Coran<sup>99</sup>. Ici, les chrétiens maronites d'Alep voulurent offrir une croix en pierre blanche issue de l'ancienne charpente de la cathédrale de leur ville dévastée par la guerre<sup>100</sup>. Là encore, la communauté juive à travers Haïem Korsia, Grand rabbin de France, témoigna sa compassion et sa communion avec l'archevêque de Paris, Mgr. Michel Aupetit<sup>101</sup>. Viendront également d'un côté les protestants par la voix du pasteur François Clavairolly, Président de la Fédération protestante de France<sup>102</sup>

<sup>96</sup> Les ruptures internes dans la société française liées aux guerres de religions vont perdurer jusqu'à l'Assemblée nationale constituante qui siègea du 9 juillet 1789 au 30 septembre 1791. En effet, jusqu'alors, en l'absence de la loi du 15 décembre 1790, les protestants comme les juifs étaient privés de leur statut de citoyen et de l'exercice de certaines fonctions, car leur foi était considérée comme non conforme à la doctrine de l'Eglise catholique. Par ailleurs, le texte constitutionnel du 3 septembre 1791 leur laissa la liberté de culte sans toutefois se prononcer sur le rattachement de leur culte à l'Etat. C'est la loi de 1905 qui y répondra. Ainsi, l'Etat posa un espace de neutralité sur une question religieuse relevant de la sphère privée et relègue le financement des cultes aux fidèles. Ce principe encore actif s'étend à l'ensemble des religions sur l'ensemble du sol français, à l'exception de l'Alsace.

<sup>97</sup> Communiqué de la Grande mosquée de Paris en date du 15 avril 2019 : « Devant le spectacle terriblement affligeant de l'incendie de Notre-Dame, cathédrale de Paris consubstantielle de la France, nous prions Dieu de sauvegarder ce monument si précieux à nos cœurs. » (Réseau social).

<sup>98</sup> Parmi la revue de presse, voir les articles : **GUENOIS J.-M.**, « En solidarité, juifs et musulmans appellent au don pour reconstruire Notre-Dame de Paris », *Le Figaro*, 16 avril 2019. ; **HOFFNER A.-B.**, « Incendie de Notre-Dame, solidarité des responsables religieux du monde entier », *La Croix*, 16 avril 2019.

<sup>99</sup> *Ibidem.* ; Le Coran présente effectivement 11 occurrences sans adjonction et 26, en présence de celui du Christ (en arabe : عيسى ابن مريم). Le tout contre 19 occurrences dans les Evangiles. ; **ZILIO-GRANDI I.**, « La Vierge Marie dans le Coran », *Revue de l'histoire des religions*, T. 214, n°1, 1997, pp. 57-103. ; **ALBERA D.**, « La Vierge et l'islam. Mélange de civilisations en Méditerranée », *Le Débat*, 137, 2005, pp. 134-144.

<sup>100</sup> Lire, l'article de presse : **HOFFNER A.-B.**, « Les chrétiens d'Alep offrent une croix à Notre-Dame de Paris », *La Croix*, 15 juin 2019.

<sup>101</sup> **GUENOIS J.-M.**, *Op. cit.*

<sup>102</sup> **HOFFNER A.-B.**, « Incendie de Notre-Dame, solidarité des responsables religieux du monde entier », *La Croix*, 16 avril 2019.

et d'un autre, les Chrétiens orthodoxes russes avec le patriarche Cyrille I<sup>er</sup> de Moscou<sup>103</sup>.

Le cataclysme vécu par ce monument qui a traversé les guerres de religion et les conflits mondiaux a appelé à l'humilité et à la concorde. Par dessus les clivages religieux, il semble que notre société ait respecté son âge honorable, sa force fait de pierre, sa majesté des formes architecturales et son aura qui s'est nourrie durant des siècles de la présence humaine. Et, ce fameux jour du 15 avril 2019 soufflait sur le ciel étoilé de Notre-Dame, ravagée, comme un vent de concorde inter-religieux venu de la lointaine Al Andalous médiévale<sup>104</sup>. Dans la continuité et dans une communion d'empathie, toutes les cathédrales de France ont résonné 48 heures après cet incendie dans une envolé de chant de cloche, rappelant par la même les liens qui unissaient l'Etat à l'Eglise depuis 1801<sup>105</sup>. A cela, viendront s'ajouter, un hommage aux couleurs tricolores de la France sur la façade du théâtre de *La Fenice* de Venise<sup>106</sup>, sur le tablier du vieux pont de Mostar<sup>107</sup>, sur la coupole de cathédrale Saint-Jean de Turin<sup>108</sup>, ou encore sur les flèches du *One World*

<sup>103</sup> Parmi la revue de presse lire : **KIRILL I<sup>er</sup>**, « Message de Sa Sainteté le patriarche Cyrille à la suite de l'incendie de la cathédrale Notre-Dame-de-Paris », *Eglise orthodoxe. Département des relations extérieures*, 16 avril 2019. ; Message relégué par la presse : **ABDELKAFI Z./AFP**, « Notre-Dame : le patriarche orthodoxe russe "profondément attristé" », *L'Orient-Le Jour*, 16 avril 2019. ; **KIRILL I<sup>er</sup>**, « Patriarch Kirill's condolences over the fire at Notre-Dame Cathedral », *Orthodox Times*, 17 avril 2019.

<sup>104</sup> **MENOCAL M.-R.**, *The Ornament of the World: How Muslims, Jews, and Christians Created a Culture of Tolerance in Medieval Spain*, Little, Brown and Company, Boston-New York, 2002.

<sup>105</sup> **VILMER J.-B.**, \* « Commentaire du Concordat de 1801 entre la France et le Saint Siège », *Revue d'Histoire ecclésiastique*, vol. 102, n°1, 2007, pp.124-154. L'état est propriétaire des édifices religieux et les entretient.

<sup>106</sup> Le travail de reconstruction acoustique de Notre-Dame de Paris repose, par certains aspects, sur des techniques similaires à celles mises en place au théâtre de la Fenice. En effet, le théâtre de la Fenice a été entièrement détruit suite à un incendie le 29 janvier 1996. Il rouvrit en 2004 après une reconstruction à l'identique avec un soin particulier pour restituer son acoustique inimitable. Lire : **TRONCHIN L. & FARINA A.**, « Acoustics of the Former Teatro -La Fenice- in Venice », *Journal of the Audio Engineering Society*, vol. 45, n°12, (Dec.) 1997, pp. 1051-1062. ; **REINHOLD J.**, « Teatro La Fenice, Venice: The secrets of the acoustical reconstruction of the destroyed theater according to historical and modern requirements », *The Journal of the Acoustical Society of America*, vol. 123, Issue 5, 2008, p. 3097.

<sup>107</sup> Le 9 novembre 1993, le pont de la vieille ville datant de 1566 a été détruit lors de la guerre de Bosnie-Herzégovine. Il fut reconstruit à l'identique sous l'égide de l'UNESCO et inauguré le 22 juillet 2004. ; **COLAK I.**, \* « Chapter 14. The reconstruction of the old bridge in Mostar », *DAAAM International Scientific Book 2016*, 15, Ed. B. Katalinic, Vienne, 2016, pp. 151-162.

<sup>108</sup> Monument emblématique, la cathédrale Saint-Jean de Turin a été prise par les flammes dans la nuit du 11 au 12 avril 1997. La

Trade Center ou de l'Empire State building de New York<sup>109</sup>.

## D – NOTRE-DAME : UN MICROCOSME A DIMENSION ENTREPRENEURIALE.

### 1) Les financements des cathédrales : Un paradoxe français.

Au cours du Moyen Age, les financements des cathédrales avec les tenues de comptes dépendaient directement des Œuvres<sup>110</sup>. Cette structure régie par des chanoines permettait, entre autres, de réguler et de surveiller les flux financiers, sachant qu'à cette époque, les fonds<sup>111</sup> consacrés à la construction et à l'entretien de Notre-Dame de Paris provenaient principalement de l'Église, de dons versés par de grandes lignées royales, d'aumônes de fidèles ou encore de mécénat corporatif et bourgeois<sup>112</sup>. Sur le même principe mais sur d'autres bases, il y eut également des soulèvements de fonds importants au XIX<sup>e</sup> siècle, soit 50 000 francs par an en 1820 sous

---

chapelle qui abritait le Suaire de Turin a rouvert au public en septembre 2018.

<sup>109</sup> Le *One World Trade Center* vient s'élever fièrement sur le site des deux tours du *World Trade Center* abattues par l'attentat du 11 septembre 2001. Quant à l'Empire State building, merveille de l'architecture moderne, il fut ravagé par plusieurs incendies dont celui du 28 juillet 1945 suite à l'écrasement d'un bombardier B-25. Voir les articles : « Bomber Hits Empire State Building ; New York Gets Its Highest Fire », *Fire engineering*, Août 1945, pp. 553-557. ; **HASSETT B.**, «\*Fire in the Empire State Building », *Fire engineering*, vol. 143, Issue 11, 1990, pp. 50-62. En lien, il est alors important de rappeler dans ces contextes l'hommage qui a été porté par les pompiers de New York à leurs homologues de Paris.

<sup>110</sup> **CAILLEAUX C.**, « Les comptes de la construction des cathédrales », *Les cahiers de la sauvegarde de l'Art français*, 15, 2002, pp. 20-33. ; **LE GOFF J.**, « Le beau XIII<sup>e</sup> de l'argent », *Le Moyen Age et l'argent : Essai d'anthropologie historique*, Coll. Temps, Ed. Perrin, Paris, 2019, pp. 39-59.

L'exemple de l'Œuvre de la cathédrale de Notre-Dame de Strasbourg nous est parvenu et demeure particulièrement intéressant pour mieux saisir ce que fut autrefois celle de Notre-Dame de Paris, car l'Œuvre de Strasbourg reste encore en activité depuis près de 800 ans. Le 17 décembre 2020, la Fondation de l'Œuvre de Strasbourg a été classée par l'UNESCO parmi la liste « des bonnes pratiques de sauvetage des techniques artisanales et des pratiques coutumières des ateliers de cathédrales, ou "Bauhütten", en Europe, savoir-faire, transmission, développement des savoirs, innovation ». **SCHOCK-WERNER B.**, « L'œuvre Notre-Dame, histoire et organisation de la fabrique de la cathédrale de Strasbourg », in RECHT R. (Dir.), *Les Bâisseurs des cathédrales gothiques*, Ed. Les Musées de la ville de Strasbourg, Strasbourg, 1989, pp. 133-138. ; **KRAUS H.**, « Strasbourg. Les bâtisseurs bourgeois » *L'argent des cathédrales*, Coll. Biblis, Ed. CNRS/Du Cerf, 2012, Paris, pp. 182-224.

<sup>111</sup> **KRAUS H.**, *Op. cit.*, pp. 21-64.

<sup>112</sup> **FAVIER J.**, *Le bourgeois de Paris au Moyen Age*, Coll. Texto Semi Poche, Ed. Tallandier, 2015.

Etienne-Hippolyte Godde<sup>113</sup>, puis 2 650 000 francs en 1845 sous Eugène Viollet-le-Duc pour la Galerie des rois<sup>114</sup>. Ces financements étaient alors d'État et donc publics, un paradoxe financier qui repose sur des accords conclus entre Bonaparte et le Saint-Siège durant le Concordat de 1801<sup>115</sup>. Ces accords restèrent fondateurs. Par la suite, ils ne cessèrent d'être renforcés par des lois et des décrets<sup>116</sup>. De ce fait, le statut particulier de Notre-Dame de Paris put rester pérenne et compatible avec la loi de la laïcité du 9 décembre 1905<sup>117</sup>, loi qui a su composer avec les spécificités historiques de la nation. Ce paradoxe français est légitimé par le caractère national de ses trésors qui nous rappelle notre devoir de mémoire et l'obligation de la nation d'entretenir ce précieux héritage. A ce jour, Notre-Dame sinistrée en est un des plus beaux exemples. C'est donc dans cette logique que l'État, fort de son expérience et des outils mis à sa disposition, a immédiatement impulsé une loi pour organiser des souscriptions nationales<sup>118</sup> lors du sinistre de 2019. En effet, financer Notre-Dame entre plus que jamais dans cet héritage culturel et patrimonial, et cette loi adoptée pour cet édifice permet ainsi de pourvoir à l'entretien d'un patrimoine de la nation française, dans le but de préserver les racines d'un peuple et de réparer une identité tout en y alliant les nouveaux paramètres liés à une société en constante mutation socio-politique. Pour cela, outre l'appareillage législatif, il fallut que l'État se structure avec des organes administratifs

---

<sup>113</sup> **AUBERT M.**, « Les architectes de Notre-Dame de Paris, du XIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle », *Bulletin Monumental*, 72, 1908, pp. 427-441.

<sup>114</sup> **MAYER J.**, «\* Les premiers travaux de Lassus et Viollet-le-Duc à Notre-Dame de Paris : la galerie des Rois et les niches des contreforts de la façade ouest, 1844-1846 », *Bulletin Monumental*, T. 157, n°4, 1999, pp. 355-365.

<sup>115</sup> **VILMER J.-B.**, *Op. cit.*

<sup>116</sup> Une série de dispositions se succédèrent et consolida le dispositif du Concordat. Est reprécisé dans les circulaires ministérielles de 1833 et 1838 que les cathédrales sont entretenues et réparées au frais de l'État. Est promulgué par la loi du 17 avril 1906 et le décret Fallières du 4 juillet 1912 que leur gestion et les dépenses de 87 cathédrales sur 154 concordataires sont confiées au secrétariat d'État aux Beaux-Arts, puis au Ministère de la Culture et de la Communication lors de la création de ce Ministère par les dispositions du 3 février 1959. La liste actuelle des cathédrales appartenant à l'État est disponible dans le rapport officiel : **REMOND R.**, «\*La répartition, entre l'Etat et les collectivités territoriales, des monuments historiques affectés au Ministère de la Culture et de la Communication», Paris, 2003, 36 p.

<sup>117</sup> « Loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État », *Op. cit.*

<sup>118</sup> «\* Loi pour la conservation et la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris et instituant une souscription nationale à cet effet (1) », *Journal officiel de la République française*, n°2019-803, 29 juillet 2019 : Art. 1 : « Une souscription nationale est ouverte à compter du 16 avril 2019 pour la conservation et la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Elle est placée sous la haute autorité du Président de la République française ».

spécifiques, et ceci comme le fit autrefois le ministre François Guizot<sup>119</sup>. Ici, nous voyons bien que l'État eut besoin également de créer une structure adéquate aidant à la restauration de Notre-Dame de Paris<sup>120</sup> dans un projet pharaonique digne des temps des cathédrales. Elle a vu le jour le 1<sup>er</sup> décembre 2019 pour assurer la maîtrise d'œuvre des opérations<sup>121</sup> et se compose d'un président, Jean-Louis Georgelin, Général d'Armée, d'un directeur général délégué, Philippe Jost, ingénieur général de l'armement, et d'un conseil administratif composé de personnalités qualifiées<sup>122</sup>.

Synonymes d'un regain politique envers les grands chantiers de construction, ces financements vont être attribués à Notre-Dame de Paris à la hauteur de sa notoriété et de son statut également hérité de son classement à l'UNESCO en 1991. Plus qu'un fleuron artistique de la civilisation européenne, elle devient alors un patrimoine de l'Humanité. Cette universalité se traduit par des financements en provenance de tous pays, un geste de solidarité qui devient alors synonymes de concorde<sup>123</sup> autour d'une œuvre dont nous sommes tous héritiers et dépositaires pour la transmettre aux générations futures. Concrètement, cet élan s'est traduit par ces particuliers et ces dynasties industrielles de tout pays qui ont participé à des souscriptions<sup>124</sup> et versé des

<sup>119</sup> Homme politique, nommé Ministre de l'Intérieur qui impulsa les postes d'Inspecteur des Monuments historiques et jeta les premières bases de ce qui deviendra sous ses successeurs la Commission des Monuments historiques complétée de son service de l'inventaire des sites.

<sup>120</sup> « Loi pour la conservation et la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris et instituant une souscription nationale à cet effet (1) », *Op. cit.* : Art. 9-I : « Il est créé un établissement public de l'Etat à caractère administratif, placé sous la tutelle du ministre chargé de la culture. Cet établissement a pour mission d'assurer la conduite, la coordination et la réalisation des études et des opérations concourant à la conservation et à la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris. »

<sup>121</sup> Cet établissement se définit légalement selon la mention suivante : \*« Établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris, établissement public administratif, créé par la loi n°2019-803 du 29 juillet 2019 et le décret n°2019-1250 du 28 novembre 2019 », *Journal officiel de la République française*, n°0277, 29 nov. 2019.

<sup>122</sup> « Décret du 2 décembre 2019 portant nomination du président de l'Établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris », *Journal officiel de la République française*, n°0280, 3 déc. 2019, textes n°73, 74 et 75.

<sup>123</sup> GREINER P., \*« La cathédrale Notre-Dame de Paris, vaisseau magnifiquement spirituel de la concordia », *Transversalités*, vol. 154, n°3, 2020, pp. 33-47.

<sup>124</sup> Parmi les donateurs étrangers, 142 nationalités sont représentées et partagées en deux catégories, particuliers et personnes morales, pour un total de 22 529 056 Euros. Parmi les grandes fortunes françaises à la tête d'entreprises internationales se trouvent l'Oréal, Moët Hennessy-Louis Vuitton ou encore Kering. Pour plus de détails, se référer à : **COUR DES COMPTES**,

don à des collecteurs homologués via leur plateforme sous forme de promesses<sup>125</sup>. Ainsi, la totalité de la collecte des sommes promises comprenant également celles du Trésor public et du Ministère de la Culture avoisinaient 824 756 millions d'euros<sup>126</sup>. Parmi elles, se trouvaient des flux dérivés issus de bénéfiques reversés en totalité à la restauration de Notre-Dame par une édition littéraire en partenariat avec le Ministère de la Culture<sup>127</sup>. On voit donc une évolution quant à la prise en charge financière internationale face à un sinistre de cette dimension. Et, comme le fit autrefois le Chapitre de Notre-Dame<sup>128</sup>, il revient aux institutions de l'Etat de garder aujourd'hui un regard sur l'origine des fonds et sur l'usage de ces sommes drainées par la solidarité nationale et internationale.

Mais, quoiqu'il en soit, nous pouvons dire que Notre-Dame de Paris a littéralement fait voler en éclat nos différences et nos frontières ; reflétant de manière sous-jacente sa dimension internationale à travers la diversité des peuples, émus par son sort. Autour d'une même cause, se sont fédérés, les régimes politiques les plus divers et les plus antagonistes, les États les plus attachés à la laïcité des nations et les États les plus réfractaires, les nations les plus riches et les nations les plus en difficultés. Notre-Dame de Paris est devenue une entité cosmopolite qui appartient pleinement à notre Humanité. La financer, c'est contribuer à laisser une trace dans notre histoire individuelle et dans l'histoire de nos civilisations. Mais, pour d'autres,

\**Rapport public thématique. La conservation et la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Premier bilan*, sept. 2020.

<sup>125</sup> \*Voir le site du gouvernement français déployé en 6 langues : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Français et Russe. Ce site : \*« Rebâtissons ensemble » spécifie et officialise les quatre collecteurs habilités à recevoir les dons : *Le Centre des Monuments nationaux*, la *Fondation Notre-Dame*, la *Fondation du Patrimoine* et la *Fondation de France*. Ainsi, la *Fondation du Patrimoine* lance le 15 avril 2019 une campagne de don hors norme qui fera date sur son réseau social : \*« Pour que Notre-Dame puisse renaître de ses cendres nous lançons un appel international. Tous les dons reçus seront intégralement versés à la cathédrale ».

<sup>126</sup> Chiffres, au 31 décembre 2019 selon la Cour des comptes. Ces chiffres sont à nuancer sachant que seulement 22,36% des sommes ont été honorées, ce qui pourraient relancer les appels aux dons si les sommes promises restantes ne l'étaient pas. Lire **COUR DES COMPTES**, *Op. cit.*, sept. 2020. ; **ID.**, \**Entités et politiques publiques. La conservation et la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Premier bilan. Rapport public thématique. Synthèse*, sept. 2020.

<sup>127</sup> **COLL.**, *Notre-Dame. Une anthologie de textes d'écrivains. Le patrimoine littéraire défend le patrimoine architectural*, Ed. Points, Paris, 2019.

<sup>128</sup> Cette problématique n'a rien de nouveau. Seule diffère l'époque qui présente d'autres paramètres. Déjà, en 1160, les chanoines eurent à débattre sur la provenance des fonds.

pouvoir la financer, c'est aussi faire un acte de foi et se garantir une part d'Éternité quelque soit son appartenance religieuse, croyants ou non croyants. Ce jour du 19 avril 2019, il y eut comme un nouvel élan médiéval sous sa forme la plus progressiste et la plus moderne par un sursaut de solidarité internationale purement humanitaire qui a dévoilé sa puissance diplomatique.

## 2) Entre tourisme de masse et tourisme durable.

Très tôt les hommes ont voulu voir de nouveaux horizons dans une pérégrination initiatique. Certains partaient en voyage pour pèlerinage<sup>129</sup>, vraisemblablement les premières formes d'activités touristiques<sup>130</sup>. Plus tard, d'autres partirent voir les Antiques en Italie<sup>131</sup> ou des contrées lointaines plus exotiques<sup>132</sup>. A ce titre, le *Journal de Voyage* et *Les Essais* de Montaigne<sup>133</sup> sont une parfaite illustration de cet engouement pour « l'ailleurs », et ceci sous l'impulsion du courant humaniste de la Renaissance. Ces deux types de démarches ont vraisemblablement contribué à la naissance d'un « proto-tourisme ». Ainsi, au XVII<sup>e</sup> siècle, on parlera de « Grand Tour » en Angleterre où déjà Paris faisait parti des longues virées réservées à une élite<sup>134</sup>, virées qui, par la suite,

<sup>129</sup> **IBN BATTITA**, *Voyages, De l'Afrique du Nord à La Mecque*, 1/3 t., Coll. Poche/Littérature et voyages, 19, Ed. La Découverte, Paris, 1997. Cette édition repose sur une traduction de l'arabe de DEFREMERY C. et SANGUINETTI B.R. de 1858, avec une introduction et des notes de YERASIMOS S., et enfin avec des illustrations de cartes de BARTHEL C. ; *Itinéraire d'Alselme Adorno en Terre sainte (1470-1471)*, Ed. du CNRS, Paris, 1978. Edition de HEERS J. & GROER G. (De) présentant le texte original en latin avec une traduction française en regard.

<sup>130</sup> Sur le sujet du voyage et du tourisme religieux aux temps moderne, lire : **DUPRONT A.**, \*« Tourisme et pèlerinage. Réflexion de psychologie collective », *Vacances et tourisme, Communications*, 10, 1967, pp. 97-121. ; **SWATOS W.- H. Jr. (Dir.)**, *On the Road to Being There. Studies in Pilgrimage and Tourism in Late Modernity*, 12, Coll. Religion and the Social Order, Ed. Brill Leiden-Boston, 2006.

<sup>131</sup> **MONTAIGNE M.**, *Journal de voyage en Italie par la Suisse et l'Allemagne en 1580 et 1581, Œuvres complètes*, Coll. Textes français, Les Belles Lettres, Paris, 1946.

<sup>132</sup> **JOOS VAN GHISTELE**, *Le voyage en Egypte (1482-1483)*, Coll. des voyageurs occidentaux en Egypte, 16, Ed. Institut français d'archéologie orientale du Caire, Le Caire, 1976.

<sup>133</sup> **MONTAIGNE M.**, *Op. cit.*

<sup>134</sup> C'est l'agence Thomas Cook qui impulsa les premières bases du tourisme moderne dès 1841. Mais, ce serait en Suisse au XIX<sup>e</sup> siècle avec la fréquentation des écrivains et peintres anglo-saxons, venus visiter les sites d'exception de montagne, qu'aurait véritablement commencé l'industrie du tourisme moderne parce que justement les cantons avaient besoin d'organiser l'accueil de leurs visiteurs (Hôtellerie et commerces connexes). Le tourisme était donc de par son histoire, une « activité » internationale qui ne cessera se prospérer. Du côté de la France, Paris avec son Exposition universelle de 1850 fut l'occasion de lancer les premiers voyages à forfait par l'agence Thomas Cook.

ne cesseront de se développer à plus grande échelle en Europe. La cathédrale Notre-Dame y a alors pleinement sa place parmi les curiosités incontournables<sup>135</sup>.

Aujourd'hui, le tourisme est avant tout une activité de masse<sup>136</sup> et il le reste pour cet édifice emblématique. L'Office du tourisme-Congrès de Paris (OTCP) parle de 14 300 000 visiteurs en 2014 et de 12 000 000, en 2018<sup>137</sup>. C'est la première attraction de la capitale et l'un des monuments les plus fréquentés de la planète. Certaines études parlent de plus de 30 000 à 40 000 personnes<sup>138</sup> (et parfois davantage) par jour selon les années et selon les fêtes religieuses ; sa capacité d'accueil étant de 7500 personnes en nef et de 1500, dans les tribunes. Ces chiffres soulèvent la difficulté de conjuguer conservation et environnement monumental<sup>139</sup>. Ainsi, à l'instar de ses homologues et dans une politique internationale qui s'inscrit dans l'Accord de Paris sur le Climat<sup>140</sup>, la ville de Paris tendrait à repenser ses activités en faveur d'un éco-tourisme à développement durable. En amont, cette politique qui découle également des Accords de Rio<sup>141</sup> et qui

<sup>135</sup> Bien que daté, l'article suivant donne des axes de réflexions à notre étude et s'avère particulièrement intéressant sur le développement du tourisme à Notre-Dame de Paris : **COHEN E.**, \*« Visiter Notre-Dame de Paris », *Tourisme, autochtone. Qui est l'étranger, Ethnologie française*, T. 32, n°3, (Juillet-Sept.) 2002, pp. 503-513.

<sup>136</sup> **JACOBI D.**, \*« La délectation culturelle à l'ère du tourisme de masse », *Communication & langages*, vol. 191, n°1, 2017, pp. 15-27.

<sup>137</sup> Pour les études statistiques, toutes les données concernant Notre-Dame de Paris sont dans les rapports d'enquête annuelle de fréquentations suivants : **OBSERVATOIRE ECONOMIQUE DU TOURISME PARISIEN**, \**Enquête de fréquentation des sites culturels parisiens en 2014*, Paris, 2015, p. 3. ; **ID.**, \**Enquête de fréquentation des sites culturels parisiens en 2018*, Paris, 2019, p. 3.

<sup>138</sup> **BAZIOU J.-Y.**, \*« Visiteurs et visites d'église. Le style d'accueil de la Pastorale des Réalités du Tourisme et des Loisirs », *Lumen Vitae*, vol. LXIX, n°3, 2014, pp. 335-350.

<sup>139</sup> La charte du tourisme durable a été définie par la Conférence mondiale du tourisme durable (27-28 avril 1995) à Lanzarote. Elle s'appuie sur le plan d'action élaboré par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement où fut ratifiée la Déclaration de Rio (1992). Sur le sujet lire le rapport d'enquête : *Tourisme et développement durable. De la connaissance des marchés à l'action marketing*, 11, Ed. Atout France, Mayenne, 2011.

<sup>140</sup> \*« Accord de Paris », *Journal officiel de l'Union européenne (Version française)*, L. 282, (19 oct.) 2016, pp. 4-18.

<sup>141</sup> « Résolutions adoptées par la Conférence », vol. 1/3, *Rapport sur la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (Rio de Janeiro 3-14 juin)*, Ed. Nations Unies, New York, 1993. ; *Actes de la Conférence*, vol. 2/3, *Ibidem.* ; « Allocutions prononcées par les chefs d'Etat ou de gouvernement au cours du Sommet de la Conférence », vol. 3/3, *Ibidem.* ; **KISS A.-Ch. & DOUMBE-BILLE S.**, \*« Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Rio de

bénéficie à Notre-Dame a pour objectif de privilégier un tourisme respectueux de l'environnement tout en préservant les sites urbains et leur patrimoine ancien. Toutefois, la dualité économique entre tourisme de masse et tourisme durable est, de nos jours, omniprésente<sup>142</sup>. Mais, que dire face aux chiffres vertigineux des donations financières induites par l'émotion internationale suscitée par l'incendie de Notre-Dame en 2019, des donations qui relèvent directement de l'engouement du tourisme de masse contribuant à entretenir sa cote de popularité à grande échelle ?

Pourtant, comment conjuguer toxicité d'une surpopularité et excellence d'un label culturel de prestige ? En effet, le classement de Notre-Dame de Paris à l'UNESCO en 1991 aurait contribué à décupler les visiteurs, phénomène certes propice<sup>143</sup>, mais source de réflexion sur le plan de la conservation. C'est là tout le challenge des professionnels du tourisme et des autorités culturelles, et ceci pour trouver un juste équilibre dans la gestion de Notre-Dame de Paris, d'autant que le spectre épidémique pourrait faire infléchir nos pratiques touristiques. En effet, nous avons assisté à un réel effondrement de l'économie touristique qui gravite autour de la cathédrale Notre-Dame. Hôtellerie, restauration, commerces centralisent autant de métiers et de personnes qui vivent de sa fréquentation. La perte du tourisme international sur le territoire a effectivement fait chuter dramatiquement ce secteur d'activités, démontrant ainsi que ce tourisme entraine dans le pronostic vital de l'économie française. La pandémie a ainsi révélé la vulnérabilité socio-économique de Notre-Dame de Paris, sachant qu'elle fait vivre tout un microcosme à trois visages entre tourisme culturel, « tourisme » pèlerin et tourisme d'affaires. Autrefois, Notre-Dame eut à traverser les pandémies, avec la Peste noire en 1347 au cours de laquelle émergent les Danses macabres<sup>144</sup>, avec le

Janeiro-juin 1992) », *Annuaire français de droit international*, 38, 1992, pp. 823-843.

<sup>142</sup> Les problématiques de conservation des bâtis et des mobiliers anciens face au tourisme de masse sont largement abordées par les publications. A contrario, mêmes si fleurissent des études visant à repenser les sites touristiques soumis au tourisme de masse, les données sur les retombées économiques du tourisme à développement durable restent trop rares pour qu'elles puissent inviter les acteurs du tourisme de masse à se convertir à de nouvelles pratiques. Plus encore, le défaut de résultats probants sur sa valeur ajoutée immédiate d'un point de vue économique à partir de sites-pilotes reste autant de lacune qui privilégie le tourisme de masse en tant que ressource prioritaire

<sup>143</sup> **COUSIN S.**, \*« L'Unesco et la doctrine du tourisme culturel », *Civilisations*, 57, 2008, pp. 41-56.

<sup>144</sup> **CHANEY E. F.**, *La danse macabre des charniers des Saints Innocents à Paris*, Manchester University Press, 1945. ; **DUFOUR**

choléra<sup>145</sup> en 1832, avec la variole<sup>146</sup> en 1870 ou encore avec la grippe espagnole<sup>147</sup> en 1918. Mais, rien ne nous aurait permis d'imaginer de telles répercussions car nous sommes restés en carence de rétrospectives<sup>148</sup>. Quoiqu'il en soit, alors que la crise sanitaire met tous les métiers du tourisme en souffrance avec, entre autres, la mise à l'arrêt des sites classés, cette période offrirait une réelle opportunité à notre société pour engager, en retour d'expérience, une réflexion en matière d'éthique, de déontologie et d'économie autour de nos pratiques touristiques et de (mono)culture de masse<sup>149</sup>. La solution ne viendrait-elle pas aussi des habitants eux-mêmes<sup>150</sup> pour trouver un juste équilibre entre saturation<sup>151</sup> d'un « monument-musée », générateur de richesses économiques, et « village de quartier »,

**V.**, \**La danse macabre des Saints Innocents de Paris d'après l'édition de 1484 précédée d'une étude sur le cimetière, le chantier et la fresque peinte en 1425*, Librairies Willem L. & Daffis P., Paris, 1874.

<sup>145</sup> \**Rapport sur la marche et les effets du choléra-mobus dans Paris et les communes rurales du département de la Seine. Année 1832*, Imprimerie royale, Paris, 1834. ; **NEUVILLE A.**, *Relation sur le choléra-morbus observé à Paris, dans le mois d'avril 1832 ; suivie d'un rapport sur l'épidémie cholérique qui a régné dans l'arrondissement de Bernay depuis le 29 avril jusqu'au 27 septembre 1832*, Librairie Béchét Jeune, Paris, Librairie La Veuve Delandon, Bernay, 1832. ; **VAUTIER G.**, \*« Le Choléra à Paris 1832 », *La Révolution de 1848. Les révolutions du XIX<sup>e</sup> siècle*, T. 25 (Déc.1928-janvier-février 1929), n°127, 1929, pp. 234-241. ; **MAITRE A.-M. & DUCABLE G.**, « Louis-René Villermé et le choléra en 1832 », *Histoire des sciences médicales*, 16, 1982, pp. 317-326. ; **CHEVALIER L.**, \*« Premier partie : Paris », *Le Choléra, la première épidémie du XIX<sup>e</sup> siècle*, Bibliothèque de la Révolution de 1848, 20, 1958, pp. 1-45.

<sup>146</sup> Pour mieux comprendre cette crise sanitaire pendant le double siège de Paris entre guerre et Commune où Notre-Dame fut assiégée et victime des flammes : **JORLAND G.**, \*« La variole et la guerre de 1870 », *Les tribunes de la santé*, vol. 33, n°4, 2001, pp. 25-30.

<sup>147</sup> **BOURON F.**, \*« La grippe espagnole (1918-1919) dans les journaux français », *Guerres mondiales et conflits contemporain*, vol. 233, n°1, 2009, pp.83-91. Lire plus précisément sur Paris les pages 89 et 90.

<sup>148</sup> Malgré une littérature abondante sur les pandémies en France, aucune étude pour une meilleure mise en perspective historique n'a été identifiée. Nous saurons que 18 402 parisiens décédèrent du choléra en un semestre dont 12 733 pour le mois d'avril 1832 sur un totale de 100 000 victimes en France. La grippe espagnole fit 11 000 victimes sur Paris entre le 1<sup>er</sup> septembre 1918 et le 29 mars 1919, mais nous déplorons un immense vide de connaissance quant aux activités de Notre-Dame de Paris autour de ses visiteurs et touristes pendant ces périodes dramatiques de pandémie.

<sup>149</sup> Sur la notion de « culture de masse », se reporter à : **RIOUX J.-P. & SIRINELLI J.-F. (Dir.)**, *La culture de masse en France de la Belle époque à aujourd'hui*, Paris, Ed. Fayard, 2002.

<sup>150</sup> **ZANETTO G.**, « Une ville touristique et ses habitants, le cas de Venise », *Loisir et Société*, vol. 9, Issue 1, 1986, pp. 117-124.

<sup>151</sup> **BARON N.**, « La contestation de la saturation touristique à Venise et Barcelone, occasion de relancer des politiques urbaines ? », in **FAGNONI E. (Dir.)**, *Les espaces du tourisme et des loisirs*, Ed. A. Colin, Paris, 2017, pp. 381-385.

partie intégrante de ce microcosme touristique doublé de sacralité gravitant autour de Notre-Dame ? Dans cette complexité, nous ne pouvons omettre que ce même microcosme qui donne toute sa vitalité à cet édifice demeure aussi une entité inaliénable de cette œuvre médiévale fragile aux facettes multiples.

### 3) Des Métiers et un savoir-faire.

#### a) *Les hommes du bâti.*

Les métiers du bâtiment sont souvent restés particulièrement discrets dans les campagnes de restauration. Pourtant, recouvrant une multitude de savoir-faire, parfois unique, ces corps de métiers continuent à s'organiser dans la tradition des ateliers et à perpétuer leurs connaissances. Ainsi, leur rôle reste fondamental pour que la transmission des bâtis puisse se poursuivre au cours des siècles. En effet, les cathédrales n'ont jamais cessé de solliciter maçons, tailleurs de pierre, charpentiers, peintres ou encore verriers pour les porter dans le temps. Les maîtres d'ouvrage les recherchaient dans toute l'Europe pour leurs compétences souvent d'exception<sup>152</sup>. Les recherches consacrées aux chantiers de construction ont largement révélé l'étendu de leur art et de leur mobilité pour intervenir sur tel ou tel monument à bâtir, à innover, à consolider ou encore à orner. La plupart du temps, ces hommes relevaient de la loge des chantiers elle-même rattachée à une structure nommée *fabrique*. Autrefois, les livres comptables des chantiers appelés communément *Comptes de fabrique*<sup>153</sup> témoignaient de cette mobilité où pouvaient se brasser des hommes originaires des Royaume de France, d'Ibérie, de Majorque, de Bohême, d'Italie ou encore d'Angleterre. A Paris, cette structure se serait mise en place dès le XII<sup>e</sup> siècle et permettait de gérer entre autres, les revenus destinés à un chantier de construction<sup>154</sup>.

<sup>152</sup> **ERLANDE-BRANDENBURG A.**, *Le sacre de l'artiste. La création au Moyen Age XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Ed. Fayard, Paris 2000.

<sup>153</sup> Parmi les études générales sur le sujet : **CAILLEAUX D.**, « Les comptes de constructions des cathédrales médiévales », *Les Cahiers de la Sauvegarde de l'art français*, 15, 2002, pp. 20-33.

<sup>154</sup> Lire plus spécifiquement « Première partie – Le projet et sa mise en œuvre » in **SANDRON D.**, *Notre-Dame de Paris. Histoire et archéologie d'une cathédrale (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.)*, Coll. L'esprit des lieux, Ed. CNRS, Paris, 2021. ; **BOS A.**, \*« Les archives des fabriques parisiennes à la fin du Moyen Âge et à l'époque moderne », *Bibliothèque de l'école des chartes*, vol. 156, livraison 2, 1998, pp. 369-405. ; **GIMPEL J.**, *Les bâtisseurs de cathédrales*, Ed. Seuil, Paris, 1980, p. 63. : Mention d'un incident s'étant déroulé dans la loge de la fabrique de Notre-Dame de Paris, incident ayant eu des répercussions sur les statuts des métiers de 1283 et la réglementation des loges. ; **MARCEL A.**, \*« La

Malheureusement, ces livres de compte n'ont pas été conservés pour la cathédrale Notre-Dame. Il en reste, toutefois, quelques copies éparses rétablies au XVIII<sup>e</sup> siècle par le chanoine Claude Sarrasin<sup>155</sup>. Ainsi, au détour de ces copies et malgré les lacunes de ces livres comptables relevant des chantiers de Notre-Dame de Paris, voici la mention d'un certain Hugoni Anglico<sup>156</sup>, lapicide aux consonances anglo-saxonnes. Ce patronyme attira particulièrement l'attention, puisque probablement rattaché à la présence anglo-saxonne sur les chantiers. En effet, ce type d'indice permettrait de déceler des infiltrations et des circulations de modèles architecturaux ou iconographiques, propres au jugement esthétique des commanditaires parisiens, sensibles au savoir-faire venu d'Angleterre<sup>157</sup>.

De par leur formation, ces hommes s'étaient taillé une envergure internationale inhérente à leur itinérance sur les chantiers de construction. Leur savoir-faire est donc comme immortalisé dans la matière. Il nous fait prendre conscience qu'une œuvre architecturale est une empreinte qui témoigne d'un savoir-faire à un moment donné sur l'échelle temporelle. De manière diachronique, ce savoir-faire

construction au Moyen Age », *Bulletin Monumental*, T. 118, n°4, 1960, pp. 241-259.

<sup>155</sup> Le chanoine Claude Sarrasin était intendant du chapitre de Notre-Dame de Paris et mit en place un dépouillement complet des registres capitulaires. Pour la fabrique de Notre-Dame de Paris, les traces de ce dépouillement sont disponibles aux Archives nationale de France, aux registres des Monuments ecclésiastiques sous la cote LL 270 pour la fabrique de la Maisons-Dieu de Paris à rapporter aux cotes LL 80 jusqu'à LL 82. Dans cette série est également disponible le Livre noir de Notre-Dame (LL177), le Grand Pastoral (LL 175) et le Petit Pastoral (LL 176) qui permettent de palier aux mieux au manque de sources comptables de la Fabrique de Notre-Dame.

<sup>156</sup> L'individu est mentionné par Dany Sandron, dans un document des Archives Nationales cote LL 270 fol. 4<sup>r</sup>, lors de son intervention \*« La cathédrale médiévale : le sens du dialogue », *Colloque interdisciplinaire « Chantier scientifique Notre-Dame – Etat des lieux et perspectives »*. Ses publications viendront vraisemblablement nous apporter des éléments complémentaires spécifiques à Notre-Dame de Paris.

<sup>157</sup> En ce sens, les travaux de Viva G. WETTERLOF et Françoise BARON permettent de mieux comprendre les échanges artistiques et humains entre Paris et le Saint-Siège avignonnais au XIV<sup>e</sup> siècle, mais aussi l'engouement pour la mode anglo-saxonne : **WETTERLOF V.-G.**, *Les Ymagiers à la cour des papes d'Avignon et à la cour des rois de France (1327-1365)*, Lund, 1975 et **BARON F.**, « L'apport de l'Angleterre dans la sculpture avignonnaise du XIV<sup>e</sup> siècle », *Cahiers archéologiques*, 55, 2013-2014, pp. 131-160. Dans cette filiation académique, des pistes connexes ont été prises dans : **FERAUD F.**, \**Paroles d'image. Paroles d'image ou discours iconographique d'un espace sacré. L'exemple du Palais des Papes d'Avignon*, 2017 [Article en ligne sur HAL issu de travaux de thèse soutenue à l'École du Louvre en 2011] et **ID.**, \**Les culots sculptés du Palais des Papes d'Avignon : genèse et diffusion d'une création architecturale et monumentale*, ss. la dir. Plagnieux P., Ecole du Louvre, Paris, 2011.

se décline sur chaque strate de construction. L'archéologie du bâti est d'ailleurs là pour étudier ces strates déposées par ces générations d'hommes qui ont laissé leur trace et leur sueur, mais aussi pour faire parler les matériaux qu'ils ont utilisés à Notre-Dame. En ce sens, cette cathédrale reste plus que jamais une œuvre architecturale exceptionnelle qui concentre à elle seule non seulement l'ensemble des compétences de ces corps de métiers, mais aussi l'énergie des hommes qui l'ont façonné. Ainsi, quel que soit le jugement esthétique posé sur cette œuvre monumentale, il demeure important de la respecter et de se souvenir de ces hommes qui ont débité, scié, taillé, sculpté les pierres et les bois de Notre-Dame de Paris. Ces hommes qui ont forgé les chaînages de fer, travaillé les structures de plomb au péril de leur vie. Aujourd'hui, ces métiers de la construction sont toujours en activités avec leur savoir-faire de tradition ouvert sur la modernité avec de nouveaux métiers de l'extrême, comme les cordistes<sup>158</sup>. Ainsi, la restauration de Notre-Dame de Paris va hériter de toute ces connaissances qui l'ont accompagné au cours des siècles, tout en bénéficiant des technologies contemporaines les plus pointues, afin qu'elle puisse renaître de ces cendres et retrouver toute sa splendeur pour entrer pleinement avec nous dans le XXI<sup>e</sup> siècle.

*b) Restaurateurs et scientifiques : des savoirs complémentaires au profit d'un édifice.*

Restaurer les cathédrales reste un devoir de mémoire. Pour cela, il faut des fonds, mais aussi des compétences. Intervenir sur ces bâtis n'est jamais anodin, puisque se pose souvent la question de la préservation d'une identité propre à un édifice ancien. Comment procéder à une restauration avec les dilemmes souvent posés quant à la manière d'intervenir ? Pour y répondre, se sont souvent organisés des réseaux de compétences autour de professionnels nationaux, élargis à l'international. Les regards et les opinions se croisent selon les expériences et les retours d'expérience acquis grâce aux études de terrains, telle que celles de la restauration. C'est ainsi qu'entre 1993 et 2002, Notre-Dame de Paris eut un minutieux nettoyage au

<sup>158</sup> Le cordiste du bâtiment relève des métiers du bâtiment. Il intervient, entre autres, sur des constructions ou des ouvrages d'arts lorsque les équipements traditionnels tel que les échafaudages ne sont pas techniquement envisageables pour assurer l'intégrité du bâti ancien. En état, rares sont les études académiques sur ce métier des travaux publics et du bâtiment en pleine expansion.

laser, pour lui rendre tout son éclat sous l'action de mains expertes. De ces collaborations et coopérations internationales ressortent souvent de nouvelles approches de pensée ou de technologies. Ainsi, le colloque d'Amiens d'octobre 2000, *La couleur et la Pierre. Polychromie des portails gothiques*<sup>159</sup>, en a été un exemple significatif. Ont été présents autour de la France, des pays comme l'Allemagne, la Belgique, la Confédération Helvétique, les États Unis d'Amérique, l'Espagne ou encore l'Italie. Tous étaient réunis autour de leur cathédrale gothique et des problématiques polychromiques en matière de restauration. Incontestablement, ce colloque reste une référence dans le domaine malgré ses 20 ans d'âge. Ce travail alors novateur avait certes permis de faire le point sur les usages médiévaux des couleurs et des pigments pour de meilleurs modes de restauration, mais surtout avait impulsé et généralisé toute une panoplie de technologies de restauration, entrant désormais dans les protocoles de base.

Toutefois, se posent aujourd'hui de nouveaux challenges techniques pour demeurer conforme à la Charte de Venise<sup>160</sup>; celle-ci sollicitant dans ses textes des restaurations à l'identique<sup>161</sup> qui s'appliquent à Notre-Dame de Paris. Notamment, l'usage du plomb s'impose donc, non sans réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour concilier méthodes d'autan avec contraintes sanitaires et environnementales contemporaines. Grâce au recul que nous avons sur la problématique des métaux lourds, nous avons désormais les moyens de repenser ensemble notre patrimoine pour vivre mieux avec ce qui nous a été

<sup>159</sup> La mission entre 1994 et 1998 consistait à préserver et restaurer la polychromie des portails et de la Galerie des Rois : **FONQUERNIE B.**, \*« Traces de la polychromie sur les portails et la galerie des Rois de Notre-Dame de Paris », in VERRET D. & STEYAERT D. (Dir.), *La couleur et la pierre. Polychromie des portails gothiques, Actes du colloque, Amiens 12-14 octobre 2000*, Ed. Picard, Paris, 2002, pp. 119-128. ; **DEMAILLY S.**, \*« L'étude de la polychromie de la façade occidentale », *Notre-Dame de Paris. Monumental. Revue scientifique et technique des monuments historiques*, 2000, pp. 30-35.

<sup>160</sup> La *Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites* a été ratifiée lors du II<sup>e</sup> Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques, organisé à Venise en 1964. C'est un texte fondateur. Elle vient compléter une première charte signée à Athènes en 1931. Aujourd'hui, une troisième, celle de Cracovie adoptée en 2000, vient affiner les chartes fondatrices du XX<sup>e</sup> siècle.

<sup>161</sup> Pour la reconstruction de Notre-Dame de Paris, les articles 9 et 11 de la Charte de Venise sont particulièrement importants pour sa restauration. Se référer au texte original : **COLL.**, « Sommaire. Decisions and resolutions », *The Monument for the Man : Records of the II International Congress of Restoration, (ICOMOS, Venezia, 25-31 may 1964)*, Ed. Marsilio, 1971.

légué<sup>162</sup>. En effet, la flèche qui surmontait la croisée du transept de Notre-Dame et qui fut édifée par l'architecte Eugène Viollet-le-Duc était constituée de 250 tonnes de plomb. A cette masse architecturale s'ajoutait les 210 tonnes supplémentaires déjà présentes pour la toiture de la cathédrale. Le génie humain de cette nouvelle aventure technique sera de répondre conjointement aux exigences patrimoniales et aux règles sanitaires pour mieux protéger les hommes et leurs Œuvres. L'hypothèse d'une mise en place d'un drainage et d'un retraitement des eaux de ruissellement du bâti pourrait être, entre autres, une piste de réflexion pouvant ouvrir sur un véritable chantier d'innovation. A ce titre, le chantier de Notre-Dame pourrait s'avérer être un excellent site-pilote pour d'autres bâtis, et ceci afin de mieux appréhender et de mieux comprendre les enjeux des chantiers de conservation et de restauration, chargés en plomb. Ainsi, restaurateurs, chercheurs, ingénieurs, techniciens du bâtiment, architectes, administrateurs, politiques auront la lourde tâche de venir à bout d'une problématique épineuse propice aux débats et aux dialogues.

Dans le même élan d'expertise, un partenariat CNRS/Ministère de la Culture<sup>163</sup> s'est formé pour offrir les outils scientifiques et technologiques nécessaires à la restauration de Notre-Dame de Paris dans une dimension beaucoup plus importante que les campagnes antérieures. Il vient d'une certaine manière élargir l'œuvre de Notre-Dame de Paris par la mobilisation d'experts collaborant avec les hommes de métiers sur le chantier de reconstruction. Un peu plus d'un an après le sinistre, se profilent alors les premières équipes avec des collaborations internationales. Dès lors, le colloque de 2020 permet d'ouvrir le débat, et ainsi offrir de nombreuses pistes allant du fondamental à l'appliqué, un savoir mis au service d'un chantier de construction ouvert sur le XXI<sup>e</sup> siècle.

<sup>162</sup> COLL., \*Le plomb dans les chantiers de conservation-restauration. Actes de la journée d'études 25 mai 2018 Charenton le Pont, Cahiers techniques, 25, Association des restaurateurs d'art et d'archéologie de formation universitaire (ARAFU), 2020.

<sup>163</sup> Colloque interdisciplinaire « Chantier scientifique Notre-Dame – Etat des lieux et perspectives » (19-20 oct. 2020 Paris), CNRS/Ministère de la Culture.

## E – UNE CATHÉDRALE ET DES HOMMES<sup>164</sup> : SI LES MURS POUVAIENT NOUS MURMURER...

### 1) Au commencement...des hommes d'église et de métiers.

Notre-Dame de Paris reste un mythe qui a su dépasser les frontières de notre Hexagone et de la France d'Outre-mer. Cette « Merveille »<sup>165</sup> est sortie de terre au XII<sup>e</sup> siècle pour se poser sur d'anciennes fondations paléochrétiennes et romanes<sup>166</sup>. Un homme va alors redessiner son espace au cœur de la Cité : l'évêque Maurice de Sully<sup>167</sup>, un urbaniste avant l'heure. En fait, nous sommes à un moment clef où se produit une révolution industrielle extraordinaire<sup>168</sup>, similaire à celle qui a marquée le XIX<sup>e</sup> siècle. Les grands maîtres affluaient de toute l'Europe médiévale pour venir à Paris, et les Arts mécaniques<sup>169</sup> perçaient pour trouver toute leur

<sup>164</sup> Il n'est pas question ici d'établir une bibliographie exhaustive sur Notre-Dame de Paris. Pour contre, outre les ouvrages de librairie, d'anciens travaux sur support sonores racontant Notre-Dame de Paris se distinguent par l'originalité de leur concept à une époque où la culture sonore n'avait pas encore pris la dimension actuelle avec l'omniprésence des multimédias. Bien que datés dans leur rhétorique et par leur support vinyle, ces travaux restent néanmoins marquants dans une volonté de proposer à un large public une réelle qualité d'informations semblable à celle mise à disposition par les stations de radio culturelle. Grâce au travail de numérisation de la Bibliothèque nationale de France, ces travaux sonores sont aujourd'hui disponibles sur les plates-formes musicales numériques : **AUBERT M.**, \*« Notre-Dame : la Cathédrale de Paris. Historique de la Cathédrale », *Trésor de France*, Ed. Tiranty, 1959. ; **SAINT MARTIN (De) L., & LEBRUN R.**, \**Evocation de Notre-Dame de Paris*, Ed. BP. Color, 1960.

<sup>165</sup> Terminologie issue du latin « Mirabilia » en référence au texte éponyme de Gervaise de Tilbury. Il signifie « qui émerveille ».

<sup>166</sup> **GAUVARD C. & LATTER J.**, *Notre-Dame de Paris. Cathédrale médiévale*, Ed. Du Chêne, Paris, 2006.

<sup>167</sup> **BERIOU N.**, « Maurice et Eude de Sully et la cathédrale de Paris », in GIRAUD C. (Dir.), *Notre-Dame de Paris, 1163-2013. Actes du colloque scientifique tenu au Collège des Bernardins (12 au 15 décembre 2012)*, Ed. Brepols, 2013, pp. 19-28. ; **ERLANDE-BRANDENBURG A.**, « Le grand dessein de Maurice de Sully (1160) », dans *Notre-Dame de Paris. Un manifeste chrétien, 1160-1230*, Brepols, 2004, pp. 71-92. ; **FOURNIER P.**, \*« Maurice de Sully, évêque de Paris (1160-1196), étude sur l'administration épiscopale pendant la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, par Victor Mortet », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 53, 1892, pp. 155-160. ; **MORTET V.**, \*« Maurice de Sully, évêque de Paris (1160-1196). Étude sur l'administration épiscopale pendant la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle », *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Île-de-France*, 16, 1889, pp. 105-318.

<sup>168</sup> La référence en la matière demeure malgré son ancienneté : **BENSON R. L. & CONSTABLE G. (Dir.)**, *Renaissance and renewal in the twelfth century*, University of Toronto Press, Toronto-Buffalo-London, 1999 [1982]. Nous retenons parmi les ouvrages sur le sujet : **VERGER J.**, *La renaissance du XII<sup>e</sup> siècle*, Ed. Cerf, Paris, 1996.

<sup>169</sup> Les arts mécaniques rejoignirent les Arts libéraux sous l'impulsion de Hugues Saint Victor qui serait le premier à rompre la classification de Martianus Capella : **HUGONIS DE SANCTO VICTORE**, *Didascalicon*, De studi legendi, C.H. Buttimer, Coll.

place au sein des sept Arts libéraux<sup>170</sup>. La société est en pleine mutation et effervescence<sup>171</sup>. Les dimensions hors norme du chantier contribuèrent largement à la notoriété de l'édifice, alors, le plus haut de la Chrétienté avec ses 33 mètres sous voûte de nef et de chœur.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, à la naissance des grandes capitales, Notre-Dame de Paris est dans sa phase d'achèvement. Plus que jamais, les hommes de métiers de la construction circulent de chantiers en chantiers, tissent des réseaux et échangent leur savoir-faire ; une richesse qui fut un véritable catalyseur pour le développement des connaissances relatives à l'architecture et à la construction<sup>172</sup>. En ce sens, la cathédrale occupe une place centrale dans le paysage médiéval en tant que référence architecturale. Point de renommée internationale au sens moderne<sup>173</sup> du terme, mais elle devient le symbole identitaire d'une nation en construction qui va compter. Dans cette course, Notre-Dame deviendra l'emblème du pouvoir, un statut qui perdure encore de nos jours. Ainsi, en épousant l'histoire des hommes et d'une nation en constante évolution, Notre-Dame va se construire un destin unique avec des rencontres qui vont la propulser pour mieux la prolonger dans les siècles.

## 2) Puis..., viendront les illustres mortels qui marquèrent l'Histoire.

Notre Dame de Paris, ce sont aussi des mariages royaux avec des femmes de premiers plans qui ont marqué l'histoire de France. Ainsi, le 24 avril 1558, Marie Stuart, reine d'Écosse y épousa le futur François II<sup>174</sup>, mais ce fut hélas dans cette même cathédrale que fut célébrée son oraison funèbre en mars 1587 après sa décapitation sous l'impulsion d'Élisabeth I<sup>er</sup><sup>175</sup>. Puis, vint une autre figure féminine

---

Studies in medieval and renaissance latin, vol. X, The catholic university of America Press, Washington D.C., 1939.

<sup>170</sup> MARTIANUS CAPELLA, *Op. cit.*.

<sup>171</sup> BENSON R.-L. & CONSTABLE G., *Renaissance and renewal in the twelfth century*, University of Toronto Press, Cambridge, 1991 [1982].

<sup>172</sup> RADDING C. M. & CLARK W. W., *Medieval architecture, Medieval learning. Builders and Masters in the Romanesque and Gothic*, Yale University Press, New Haven-London, 1992.

<sup>173</sup> Certes, le terme « international » est connu au Moyen Age, mais son sens moderne n'est apparu qu'au XV<sup>e</sup> siècle avec l'avènement de la « Nation ». De par son aura, Notre-Dame de Paris aurait devancé cette sémantique.

<sup>174</sup> TEJEDOR S., \*« Les festivités du mariage de François, dauphin de France et de Marie Stuart, reine d'Écosse (1558) : les promesses politiques d'une fête royale », *Le Verger VI*, [Revue en ligne du site *Cornucopia*], novembre 2014, sp.

<sup>175</sup> Bibliothèque nationale de France, Département des Manuscrits, Cote Mélanges de Colbert 54, fol. 318 : « Oraison

tout aussi marquante : Marguerite de Valois, la reine Margot immortalisée par Alexandre Dumas<sup>176</sup>. Le 18 août 1572, elle épousa le futur Henri IV à Notre-Dame de Paris, et ceci à la veille de la Saint Barthélémy qui plongea la France dans les Guerres de Religions. Des mariages fastueux de reines pour des destinées funestes.

Mais, comme nous avons pu le voir à travers Victor Hugo, les Hommes qui ont fait l'histoire de la nation française ont contribué à construire la renommée nationale et internationale de cette cathédrale. L'un d'eux fut incontestablement Napoléon Bonaparte avec son sacre du 2 décembre 1804 en Notre-Dame<sup>177</sup>. Tout en lui redonnant sa dimension politique et sacré, Napoléon instaura une rupture historique avec les sacres royaux célébrés originellement à Reims ou à Saint-Denis. Par cet acte, il recentrait Notre-Dame et l'inscrivait parmi les lieux fondateurs de la nouvelle ère post-révolutionnaire. Ce signe politique aurait été si puissant qu'il aurait définitivement scellée l'adéquation entre Notre-Dame de Paris et le sacre de l'Empereur Napoléon dans l'histoire nationale. Cela nous renvoie immédiatement à la peinture de Jacques-Louis David<sup>178</sup> où le pape Pie VII apparaît en simple témoin, ce qui visait à marquer une période de transition entre Consulat et Empire, et à annoncer le repositionnement de la cathédrale dans la politique d'État<sup>179</sup>. Dans une pérennité républicaine, ce statut qui fut autrefois conféré à Notre-Dame continue à se transmettre, faisant d'elle une image historique du pouvoir français au service du pouvoir d'une nation. Sa relation avec le pouvoir depuis sa construction et

---

funèbre sur la mort de la feu royne [Marie Stuart], prononcée en mars [1588] à Notre-Dame par Messire Regnault de Beaulne, archevesque et patriarche de Bourges, primat d'Acquitayne », imprimée en 1588 chez G. Bichon. ; CHANTELAUZE F.-R., \* *Marie Stuart : son procès et son exécution, d'après le journal inédit de Bourgoing, son médecin, la correspondance d'Amyas Paulet, son geolier et autres documents nouveaux*, Ed. Plon, Paris, 1876.

<sup>176</sup> DUMAS A., *La Reine Margot*, Coll. Folio classique, n°4952, Ed. Gallimard, Paris, 2009.

<sup>177</sup> SEGUR L.-P., \**Procès-verbal de la cérémonie du Sacre et du Couronnement de LL. MM. L'Empereur Napoléon et l'Impératrice Joséphine*, Paris, Imprimerie impériale, 1805. ; LENTZ T. (Dir.), *Le Sacre de Napoléon*, Coll. Beaux livres, Ed. Nouveau Monde, Paris, 2003.

<sup>178</sup> Et, pour mieux saisir le protocole et la liturgie mis en place lors du sacre de Napoléon à Notre-Dame de Paris, lire : HICKS P., *Op. cit.* ; DELAGE I., « Chapitre III. Trois mois pour préparer le Sacre », in LENTZ T. (Dir.), *Le Sacre de Napoléon*, Coll. Beaux livres, Ed. Nouveau Monde, Paris, 2003, pp. 48-68. ; JOIN-LAMBERT A., \*« La ritualité des "liturgies d'État" comme question de théologie pratique », *Revue théologique de Louvain*, 39, 2008, pp. 43-66.

<sup>179</sup> MOULLIER I., \*« Police et politique de la ville sous Napoléon », *Revue d'histoire moderne et contemporain*, vol. 54-2, n°2, 2007, pp.117-139. ; HICKS P., *Op. cit.*.

sa remarquable longévité ont probablement contribué, de façon marquante, à son rayonnement international, un rayonnement porté par la famille Bonaparte qui occupa toutes les cours d'Europe<sup>180</sup>. Mais, les périples de cette cathédrale ne s'arrêtèrent pas avec la chute de l'Empire napoléonien. Bien au contraire.

De par le symbole du nouveau pouvoir qu'elle représente, Notre-Dame de Paris a pu se replacer au cœur du monde jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, un siècle contrasté entre réconciliation, guerre et révolution. Elle fut donc tout naturellement emportée dans la mouvance des tentatives de restauration de la monarchie<sup>181</sup>, elle qui avait accueilli dix ans plus tôt, le 1<sup>er</sup> mai 1821, le baptême de Henri<sup>182</sup>, petit duc de Berry, prétendant au trône de France. Et, c'est dans cet intervalle politique particulièrement mouvementé que Victor Hugo prépara l'écriture d'une nouvelle fresque politique qui donna naissance à son célèbre roman historique : Notre-Dame de Paris<sup>183</sup>. Dans cette période politiquement tourmentée où s'affrontent les courants monarchiques et républicains sur fond de défaite franco-prussienne<sup>184</sup>, l'édifice verra aussi à ses pieds la Commune de 1871 où Paris s'embrasa avec la révolution du peuple et les destructions massives de ses édifices. Notre-Dame ne fut pas épargnée. Le 24 mai, l'édifice fut en proie aux flammes, provoquées par trois foyers d'amas de bois de chaises arrosées de pétrole par les insurgés<sup>185</sup>. Notre-Dame échappa pourtant à la destruction grâce aux internes de pharmacie<sup>186</sup> venus de l'Hôtel-Dieu,

aux pompiers de la ville de Paris et à quelques autres parisiens anonymes<sup>187</sup>. Par leur dévouement et leur courage, ces hommes ont eu leur moment de lumière, car ils ont su sauver ce patrimoine inestimable alors inscrit sur la liste des monuments à préserver par Prosper Mérimée en 1862. Ce fut vraisemblablement à ce moment précis que l'on put saisir l'importance des services naissant des Monuments historiques en France qui ne cessèrent de promulguer des lois pour la protection de son patrimoine territorial<sup>188</sup>. Celles-ci furent par ailleurs consolidées par des mesures internationales pour la protection du patrimoine culturel soumis aux conflits armés<sup>189</sup>. Ce serait alors sur l'article 27 du règlement IV de la *convention internationale de La Haye* du 18 octobre 1907<sup>190</sup> et sur cette démarche de protection des biens culturels

---

Dame de Paris sauvé de l'incendie par les internes en pharmacie de l'Hôtel-Dieu (24 mai 1871) », *L'Hôpital et l'aide sociale à Paris*, janv.-févr. 1965, Paris, pp. 69-86.

Parmi les six internes : Jean-Jacques Théophile Defresne (1843 Argenteuil-1891 Paris), Jean-Baptiste Hippolyte Delarue (1840 Puchay - ?), Paul Yvon (1848 Selommes-1913 Paris), Edouard Alphonse Dugué, Jules Antoine Auguste Courant (1844 Paris- ?) et Pierre Dupoux (1848-1915 Moulins).

Pour compléter par quelques éléments biographiques sur ces hommes méconnus au destin surprenant qui contribuèrent à sauver Notre-Dame de Paris, lire pour le premier la rubrique de presse « Tribunal civil » de la page 1, parue le 28 décembre 1894 dans *La loi : Journal judiciaire quotidien*, les pages 1 et 2 du *Matin : Dernier télégrammes de la nuit* paru le 23 juin 1889 et l'article suivant : **LEFEBVRE T.**, \*« Théophile Defresne et son curieux emblème [Q 301 Théophile Defresne] », *Revue d'histoire de la pharmacie*, 101<sup>e</sup> année, n° 384, 2014, pp. 437-440. Pour le second, lire la rubrique des mariages page 3, parue le 27 avril 1874 dans le *Journal de Seine et Marne*. Enfin, lire pour le dernier, la rubrique de presse « Ça et là » de la page 4, parue le 1<sup>er</sup> janvier 1915 dans le *Journal de l'Orne*.

<sup>187</sup> **AMBERT J.-M.**, *Op. cit.* ; **LANDRIEUX E.**, *Op. cit.*

<sup>188</sup> \*« Loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques », *Journal officiel de la République française*, n° 03, 4 janvier 1914, pp. 129-132. Cette loi va évoluer et s'adapter au cours du temps pour aboutir à une nouvelle version en vigueur en février 2021.

<sup>189</sup> \**Actes de la conférence de Bruxelles de 1874 sur le projet d'une convention internationale concernant la guerre. Protocoles des séances plénières, protocoles de la commission déléguée par la conférence, annexes*, Librairie des Publications législatives, Paris, 1874. ; **BREUKER J. (De)**, \*« La déclaration de Bruxelles de 1874 concernant les lois et coutumes de la guerre », *Chronique de politique étrangère*, vol. 27, n°1, janvier 1974, pp. 3-9 et pp. 11-87.

<sup>190</sup> \**La Convention et déclarations de La Haye de 1899 et 1907, accompagnées de tableaux des signatures, ratifications et adhésions et des textes des réserves*, Oxford University Press, New York, 1918, p. 118. : Art. 27 - « Dans les sièges et bombardements, toutes mesures nécessaires doivent être prises pour épargner, autant que possible, les édifices consacrés aux cultes, aux arts, aux sciences et à la bienfaisance, les monuments historiques [...] ». Cette convention repose sur des antériorités de règlements militaires tels que la *Déclaration de Bruxelles* décrite ci-dessus. Elle amena le déploiement d'outils juridiques de plus en plus important à travers le *Pacte de Roerich* (1935), la *convention de Genève* (1949), la *convention de La Haye* (1954) et d'autres protocoles additionnels (1977) jusqu'à nos jours.

---

<sup>180</sup> **LENTZ T.**, \*« Napoléon est le précurseur de la construction européenne », in *Napoléon*, Coll. Idées reçues, Ed. Le Cavalier bleu, Paris, 2001, pp. 23-27.

<sup>181</sup> Le 9 août 1830 marqua l'avènement de la Monarchie de Juillet en faveur des Orléans avec Louis Philippe prêtant serment sur la Charte constitutionnelle du 14 août 1830. Sur le sujet lire l'ouvrage général de : **CHARLETY S.**, *Histoire de la monarchie de Juillet (1830-1848)*, Ed. Perrin, Paris, 2018. ; **BROLIE (De) G.**, *La monarchie de Juillet*, Ed. Fayard, Paris, 2011.

<sup>182</sup> **COUNTER A.**, \*« La naissance du duc de Bordeaux, ou la Restauration s'attendrit », *Romantisme*, vol. 159, n°1, 2013, pp. 109-122.

<sup>183</sup> Cf. note 8.

<sup>184</sup> **BOURACHOT A. & ORTHOLAN H.**, *Les deux sièges de Paris 1870-1871*, Ed. Bernard Giovanangeli, 2016. ; **FOSS C.**, *The culture of the war : Literature of the Siege of Paris (1870-1871)*, Coll. Studies in Modern and Contemporary France, Liverpool University Press, Liverpool, 2020.

<sup>185</sup> **AMBERT J.-M.**, *Gaulois et Germains. Récits militaires : le siège de Paris (1870-1871)*, Ed. Bloud et Barral, Paris, 1885, pp. 475-476. ; **LANDRIEUX E.**, « Correspondance médico-littéraire. Réponse. », *La chronique médicale. Revue bi-mensuelle de médecine scientifique, littéraire et anecdotique*, 1907, p. 168.

<sup>186</sup> L'article de presse paru du 6 juin 1871 dans *le Temps*, « Les ambulances pendant et après la lutte », raconte d'après la *Gazette médicale* les événements relatifs à Hôtel-Dieu et la cathédrale Notre-Dame de Paris. pp. 5-6. ; **CHEYMOL J.**, « Notre-

que Paris put prétendre, lors de sa chute, au statut de ville ouverte<sup>191</sup> le 11 juin 1940<sup>192</sup>. Ainsi, Notre-Dame doit sa survie avec d'autres monuments parisiens à ces premiers traités de droits coutumiers des armées et à ces lois civiles françaises portant sur la protection du patrimoine culturel<sup>193</sup>, sans pour autant avoir évité l'instrumentalisation nationaliste de Vichy<sup>194</sup>. Sous des hospices plus favorable, malgré sa vulnérabilité sous la Libération, elle échappa miraculeusement aux ordres formels de bombardements de la ville lumière par Hitler<sup>195</sup>

<sup>191</sup> Le statut de ville ouverte c'est-à-dire de ville dépourvue de défense a été défini tout d'abord par la *Déclaration de Bruxelles* (Art. 14) et par le *Manuel d'Oxford* (Art. 32, c). Puis, ce statut a été repris dans l'article 25 des *conventions de La Haye* de 1907 et 1899.

Lire : *Actes de la conférence de Bruxelles de 1874 sur le projet d'une convention internationale concernant la guerre. Protocoles des séances plénières, protocoles de la commission déléguée par la conférence, annexes, Op. cit.*, p. 5. : Chap. IV. Art. 14 : « Les forteresses ou villes fortifiées peuvent être assiégées. Une ville entièrement ouverte, qui n'est pas défendue par des troupes ennemies et dont les habitants ne résistent pas les armes à la main, ne peut pas être attaquée ou bombardée. » ; **MOYNIER G.**, *Manuel des lois de la guerre sur terre*, Session d'Oxford, 9 sept. 1880. : Art. 32 c. – [Il est interdit] D'attaquer et de bombarder des localités qui ne sont pas défendues ». ; *La Convention et déclarations de La Haye de 1899 et 1907, accompagnées de tableaux des signatures, ratifications et adhésions et des textes des réserves, Op. cit.*, p. 117. : Art. 25 – « Il est interdit d'attaquer ou de bombarder, [par quelque moyen que ce soit], des villes, villages, habitations ou bâtiments qui ne sont pas défendus ».

<sup>192</sup> C'est le Général Maxime Weygand, commandant en chef de l'armée française et fervent maréchaliste, qui proclama la chute de Paris et son nouveau statut. Les fonctions aliénées à la ville sont redistribuées entre le Général Pierre Héring qui conserva le commandement de l'armée de Paris et le Général Henri Dentz qui prit les fonctions de gouverneur en attendant de les remettre à l'ennemi. Sur cet épisode lire : **VALLAUD P.**, « Chap. Paris, ville ouverte », in *L'exode. Mai-juin 1940*, Coll. Hors collection, Ed. Perrin, 2000, pp. 59-74. ; **DE GAULLE C.**, *Mémoires de guerre. T. I. L'Appel (1940-1942)*, Ed. Plon, Paris, 1962, pp. 64-67. Pour référence voir l'édition illustrée réservée au *Club français des bibliophiles* tiré à l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de l'appel du 18 juin 1940, exemplaire numéroté 8281.

<sup>193</sup> La volonté de préservation annonça un élargissement des mesures de protection à l'international et la ratification de la Charte de Venise (1964) par la France, un texte qui demeure crucial pour la reconstruction du patrimoine culturel en paix ou soumis aux conflits armés visant à atteindre une identité nationale qu'il s'agira ensuite de restituer dans son intégrité.

<sup>194</sup> **LE MOIGNE F.**, \*« 1944-1951 : Les deux corps de Notre-Dame de Paris », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 78, n°2, 2003, pp. 75-88. ; **DALISSON R.**, « La propagande festive de Vichy. Mythes fondateurs, relecture nationaliste et contestation en France de 1940 à 1944 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 207(3), 2002, pp. 5-35.

<sup>195</sup> **PIKE D.-W.**, \*« Paris brûle-t-il ? », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, vol. 257, n°1, 2015, pp. 155-161. ; **LE MOIGNE F.**, *Op.cit.*; **NORDLING R.**, *Sauver Paris : mémoires du consul de Suède (1905-1944)*, Ed. Complexe, Paris, 2002. ; **CHOLTITZ G.-D. (VON)**, *Brennt Paris? Adolf Hitler : Tatsachenbericht des letzten deutschen Befehlshabers in Paris Gebundene Ausgabe*, Fischer R. G. Verlag GmbH, Frankfurt am Main, 2014. ; **ID.**, *Soldat unter Soldaten*, Europa Verlag, 1951. La version française initialement

furieux de voir sa plus belle prise lui échapper dans une logique de guerre totale<sup>196</sup>. Ainsi, Notre-Dame sauvée, le Général De Gaulle put assister le 26 août 1944 à un *Magnificat*<sup>197</sup> détonnant, chanté pour célébrer la Libération de Paris, au côté du Général Leclerc ; le tout en pleine fusillade<sup>198</sup> et ceci après sa célèbre descente des Champs-Élysées devenu le symbole historique du Paris libéré.

Outre sa place au sein des conflits mondiaux, Notre-Dame de Paris fut également reliée aux événements de la nation en étant un lieu de cérémonie par laquelle le pouvoir est célébré dans une alliance entre sacralité chrétienne et laïcité<sup>199</sup>.

parue chez Aubanel (Avignon) en 1964, connaît plusieurs rééditions dont la plus intéressante demeure celle en version critique et annotée de FOUCRIER J.-C. : **CHOLTITZ G.-D. (VON)**, *Mémoires*, Ed. Perrin, Paris, 2020. D'un point de vue littéraire où réalité et romanesque se côtoient dans une perspective historique, lire : **LAPIERRE D. & COLLINS L.**, *Paris brûle-t-il ? (25 août 1944). Histoire de la Libération de Paris*, Coll. Livre de poche, n°2358, Ed. R. Laffont, Paris, 1964. Ce dernier a fait l'objet d'une adaptation cinématographique en 1966. Se reporter également à la pièce de théâtre, *Diplomatie*, de Cyril GÉLY joué en 2011 au théâtre de la Madeleine à Paris. Elle fut l'objet d'une adaptation cinématographique par Volker Schlöndorff en 2014. Sur une réflexion critique sur l'adaptation se référer à : **FROMENT-MEURICE H.**, \*« Et Paris ne fut pas détruit », *Commentaire*, vol. 146, n°2, 2014, pp. 407-408.

<sup>196</sup> **LUDENDORFF E.**, \**Der totale Krieg*, Ludendoeffs Verlag, 1935. Pour la traduction française : **ID.**, *La Guerre totale*, Ed. Perrin, Paris, 2014 [1937]. ; **JOUIN C.**, \*« La notion de guerre totale. La logique cryptée des sources schmittiennes », *Raisons publique*, vol. 17, n°2, 2012, pp. 239-262. ; **BELL D.**, **CREPIN A. DREVILLON H.**, **FORCADE O. & GAINOT B.**, \*« Autour de la guerre totale », *Annales historiques de la révolution française*, 364, 2011, pp. 153-170. ; **MOTTE M.**, « Clausewitz et la guerre totale », in **BARDIES L. & MOTTE M.** (Dir.), *De la guerre ? Clausewitz et la pensée stratégique contemporaine [Actes de colloque international tenu aux Ecoles militaires de Saint-Cyr Coëtquidan les 18 et 19 octobre 2007]*, Coll. Bibliothèque stratégique, Ed. Economica, Paris, 2008, pp. 161-212.

<sup>197</sup> Le Magnificat est un cantique de Marie, issu de l'Évangile de Luc 1, 46-56. \*A la cathédrale Notre-Dame de Paris, il était joué de Ton royal ou de Ton pèlerin et chanté soit par le chœur de Notre-Dame soit par le chœur d'enfants de la Maîtrise avec l'accompagnement de l'orgue. Ces deux interprétations du répertoire de musique sacré sont disponibles en ligne sur le site officiel de Notre-Dame de Paris. A écouter également : **MAITRISE DE NOTRE-DAME DE PARIS, ENSEMBLE VOCAL CONTREPOINT, SOUBERBIELLE L. & MARICHAL J.**, « Le Magnificat (ton royal) », *Les Grandes Heures Liturgiques À Notre-Dame de Paris*, Disques du Solstice, Paris, 2002.

<sup>198</sup> **DE GAULLE C.**, *Mémoires de guerre. T. II. L'Unité (1942-1944)*, Ed. Plon, Paris, 1962, pp. 352-353. Pour référence voir l'édition illustrée réservée au *Club français des bibliophiles* tiré à l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de l'appel du 18 juin 1940, exemplaire numéroté 8281. ; **LAPIERRE D. & COLLINS L.**, *Op. cit.*, pp. 680-681. Pour la revue de presse de l'époque lire l'article : « Le Te deum sous la mitraille », paru dans le journal *L'Aube* du 27 août 1944 intitulée en Une : « Journée d'Apothéose » pour décrire les événements historiques qui s'étaient déroulés la veille.

<sup>199</sup> **JOIN-LAMBERT A.**, \*« La ritualité des liturgies d'Etat comme question de théologie pratique », *Revue théologique de Louvain*, 39, 2008, pp. 43-66.

Cette ambivalence qui fait la richesse et la complexité de la France a été particulièrement marquée durant la V<sup>e</sup> république avec la célébration des obsèques des hommes d'état en Notre-Dame, un hommage que la république laïque réserve à ses dirigeants. Ainsi, Notre-Dame demeure un sanctuaire pour les défunts, un lieu de communion et de rassemblement d'une nation endeillée pour célébrer les Hommes qui ont construit l'histoire de France. S'y déroulèrent ainsi les obsèques d'Adolphe Thiers<sup>200</sup> avec un hommage posthume de la nation en 1877, celles de Sadi Carnot<sup>201</sup> le 1<sup>er</sup> juillet 1894 avant une inhumation au Panthéon, celles de Paul Doumer le 12 mars 1932<sup>202</sup> ou encore celles de Raymond Poincaré le 20 octobre 1934<sup>203</sup>. Notre-Dame fut aussi un lieu où ont été célébrées des messes d'hommage en mémoire à des présidents de la V<sup>e</sup> République, un moment emblématique où les aspects privés et publics se confondent le temps d'une cérémonie pour des hommes illustres. Ce fut le cas pour le Général de Gaulle le 12 novembre 1970<sup>204</sup>, pour Georges Pompidou le 6 avril 1974<sup>205</sup> ou pour François Mitterrand en janvier 1996<sup>206</sup>. Enfin, malgré le sinistre de 2019 qui a, en partie, ravagé Notre-Dame, son célèbre bourdon Emmanuel<sup>207</sup> sonna le glas le 29

septembre 2019<sup>208</sup> comme un dernier hommage pour accompagner le cortège funéraire de Jacques Chirac quittant les Invalides.

La charge républicaine de Notre-Dame de Paris ne peut se comprendre sans revenir sur son glorieux passé où elle avait autrefois abrité pour l'éternité les sépultures de personnalités illustres<sup>209</sup>, elle qui ne pouvait ni prétendre à être une nécropole royale comme celle de l'église abbatiale de Saint Denis ni prétendre à être une cathédrale des sacres royaux comme celle de Reims. Ainsi, la place de ce joyau monumental aura été au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, une manière de rassembler symboliquement en un seul lieu l'histoire nationale<sup>210</sup> et ses racines médiévales tout en l'inscrivant dans un projet politique d'État moderne dessiné par Napoléon<sup>211</sup>.

## CONCLUSION

Les vecteurs socio-culturels, historiques, économiques et humains ont construit et façonné Notre-Dame de Paris en lui donnant cette dimension

<sup>200</sup> FLEURDORGE D., \*« Naissance d'une tradition funéraire présidentielle. Mourir sous la V<sup>e</sup> République », *Études sur la mort*, vol. 133, n°1, 2008, pp. 111-125.

<sup>201</sup> VINCENT K., « Le régicide en République : Sadi Carnot, 24 juin 1894 - Paul Doumer, 6 mai 1932 », *Crime, histoire et sociétés*, vol. 3, n°2, 1999, pp. 73-93. ; BAUDOT P.-Y., *Op. cit.*.

<sup>202</sup> LORIN A., \*« Un "régicide républicain" : Paul Doumer, le président assassiné (6 mai 1932) », *Criminocorpus* [Revue en ligne], Varios, 2011, sp. ; VINCENT K., *Op. cit.*.

<sup>203</sup> POULAT E., *Op. cit.* ; ALONSO A. & GASTALDI N., *Op. cit.*.

<sup>204</sup> \*La cérémonie religieuse célébrée à Notre-Dame en mémoire du Général De Gaulle est disponible en ligne sur le site de l'Institut national de l'audio-visuel (INA). La retransmission du 12 novembre 1970 est d'une durée de 1H58 et a été assurée par l'Office national de radiodiffusion télévision française, commentée par les journalistes Francis Mercury et Michel Péricard. ; COHEN E. & RAUCH A., « Le corps souverain sous la Cinquième République. Les funérailles télévisées du Général de Gaulle et de François Mitterrand », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 88, n°4, 2005, pp. 77-93. ; FLEURDORGE D., *Op. cit.*.

<sup>205</sup> *Ibidem.*

<sup>206</sup> *Ibidem.* ; JOIN-LAMBERT A., *Op. Cit.* ; COHEN E. & RAUCH A., *Op. cit.*.

<sup>207</sup> Le bourdon Emmanuel avec un diamètre de base de 2,62 m pèse 13 tonnes. Il fut menacé par les flammes qui avaient atteint la tour du midi où il se trouvait. Sur les cloches de Notre-Dame de Paris : SINGER R., « Les beffrois et les cloches », in VINGT-TROIS A. (Dir.), *Notre-Dame de Paris*, Coll. La Grâce d'une cathédrale, Ed. La Nuée bleue, Strasbourg, 2012, pp. 200-208. ; GILBERT A. P.-M., *Description historique de la basilique métropolitaine de Paris*, Imprimerie Le Clère A., Paris, 1821, pp. 144-151. Pour entendre son timbre : Cf. note 164.

<sup>208</sup> Suite au sinistre de Notre-Dame de Paris, les grandes cérémonies ont été transférées à l'église paroissiale Saint Sulpice ; LOURS M., *Saint Sulpice. L'Eglise du Grand siècle*, Ed. Picard, Paris, 2014.

<sup>209</sup> GUILLOT MONTJOIE (De) F., \**Description historique des curiosités de l'Eglise de Paris, contenant le détail de l'édifice, tant extérieur qu'intérieur, le trésor, les chapelles, tombeaux, épitaphes, et l'explication des tableaux, avec les noms des peintures*, Gueffier C. P. Librairie, Paris, 1763.

D'après l'ouvrage, Notre-Dame de Paris reçut les viscères de Louis XIV, de Louis XIII, d'Isabeau d'Hainaut, reine de France ou encore de Louise de Savoie, mère de François I<sup>er</sup>. Elle accueillit également les dépouilles des cardinaux, des évêques et archevêques, des chanoines, prêtres de la ville de Paris. Parmi les familles illustres se comptent celles de Noailles, de Gondi, de Harcourt et de Juvenal des Ursins qui ont donné des maréchaux de France. Nous ne saurions aussi omettre la famille De Bellay avec le célèbre poète Joachim du Bellay dont les restes disparurent avec d'autres au cours des réaménagements de Notre-Dame.

<sup>210</sup> Sur la veillée funèbre de Saint Louis et sur le service funéraire de Philippe le Bel organisé à Notre-Dame de Paris se reporter à la note 62 de l'article de TRYOEN L., \*« Des archives aux cartulaires. L'administration de l'écrit au chapitre de Notre-Dame de Paris (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles) », in DEWEZ H. & TRYOEN L. (Dir.), *Administrer par l'écrit au Moyen Age (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle). Actes des journées de recherche des 30 et 31 janvier 2015 organisées à Paris et à Saint-Quentin-en-Yvelines*, Coll. Histoire ancienne et médiévale, 161, Éd. de la Sorbonne, Paris, 2019, pp. 137-168.

Pour plus de détails concernant Philippe le Bel, se référer à la source donnée par : BAUDON DE MONY C., \*« La mort et les funérailles de Philippe le Bel d'après un compte rendu à la cour de Majorque », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 58, 1897, pp. 5-14. ; ERLANDE-BRANDENBURG A., *Le roi est mort. Etude sur les funérailles, les sépultures et les tombeaux des rois de France jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle*, Coll. Bibliothèque de la Société française d'Archéologie, 7, Ed. Droz : Genève, Ed. Arts et Métiers Graphiques : Paris, 1975, pp.21-24.

<sup>211</sup> MOULLIER I., *Op. cit.* ; HICKS P., *Op. cit.*.

universelle propre au monument historique d'exception, auréole qui se tissa avec force au fil des aléas de l'Histoire où elle resta debout épargnée de la destruction des hommes comme un monument immuable, témoin de leur histoire. Mais, gardons en mémoire ces hommes qui ont aussi été à son chevet pour la protéger et la veiller, mais aussi pour la sauver au péril de leur vie. Notre regard visionnaire et nos réflexions critiques restent les seuls moyens de porter cet édifice emblématique avec nous dans la danse des peuples du XXI<sup>e</sup> siècle. L'incendie de 2019 qui ravagea Notre-Dame de Paris fut une tragédie pour l'Humanité, mais ce monument architectural peut être aussi le centre de notre résilience en lui portant ensemble secours pour la faire renaître, et ceci dans la tradition de nos prédécesseurs, de Maurice de Sully à Eugène Viollet-le-Duc en passant par Victor Hugo ou encore Napoléon sans omettre les milliers d'anonymes qui croisèrent son chemin. Il appartient ainsi à chacun de nous d'apporter une pierre immatérielle à cet édifice, avec notre regard contemporain à la fois pluridisciplinaire et transversal, mais aussi avec un regard mémoriel afin de revisiter ce patrimoine sinistré. Véritable cité dans la ville, Notre-Dame est un florilège de l'Histoire de France sur plus de 850 ans. Ainsi, continue cette longue marche transgénérationnelle autour de son héritage, patrimoine mondial de l'Humanité.

**Dédicace**

**Aux soldats du feu.**

**Aux Sapeurs-Pompiers de la Ville de Paris**